



Assemblée générale

Soixante-cinquième session

8^e séance plénière

Mercredi 22 septembre 2010, à 10 heures
New York

Documents officiels

Coprésident : M. Treki (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session)
Coprésident : M. Deiss (Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session)

La séance est ouverte à 10 heures.

Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement

Points 13 et 115 de l'ordre du jour (*suite*)

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de résolution (A/65/L.1)

Le Coprésident (M. Deiss) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Viktor Yanukovych, Président de l'Ukraine.

Le Président Yanukovych (*parle en ukrainien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : L'adoption de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies a été déterminante pour que les gouvernements du monde reconnaissent le caractère mondial et commun des objectifs de développement et pour que l'on s'attaque aux problèmes auxquels se heurte le

genre humain. La solidarité entre les États, le soutien réciproque et la principale responsabilité sont des éléments clefs du bien-être de chaque pays et du monde entier.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont véritablement devenus le programme mondial pour le développement humain dans le monde et un véritable impératif pour tous les gouvernements. Du haut de cette tribune, je tiens à réaffirmer la volonté des nouveaux dirigeants politiques de l'Ukraine d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et notre attachement à la coopération internationale la plus large sous les auspices de l'ONU.

Le plan d'action du nouveau Gouvernement ukrainien et le programme de réformes que j'ai engagé depuis que je suis Président sont axés sur les mesures sociales. Ils sont donc étroitement associés à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. L'Ukraine s'est donné pour mission de mener à bien la modernisation complète de son économie, ainsi qu'une politique sociale active. Nous avons engagé des réformes structurelles systémiques destinées à mettre en place une économie puissante et moderne reposant sur les technologies, assurer un

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

10-54522 (F)



Merci de recycler

excellent niveau de vie à la population et protéger les catégories les plus vulnérables.

M. Haroon (Pakistan), Vice-Président de l'Assemblée générale, assume la présidence.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont à la fois des directives et un système de priorités utiles à la mise en œuvre de la stratégie de réformes ukrainienne, car ils reflètent les problèmes économiques les plus graves auxquels notre société est confrontée aujourd'hui. Attachée aux objectifs du Millénaire pour le développement, l'Ukraine considère leur réalisation comme un des principaux objectifs de son économie nationale, qui a pour priorités d'assurer le bien-être de la population, de réduire la pauvreté, de fournir une haute qualité de soins médicaux, de lutter contre le VIH/sida et la tuberculose, d'assurer l'accès à un enseignement de bonne qualité, de préserver l'environnement et de promouvoir l'égalité des sexes.

L'Ukraine a établi pour un certain nombre d'objectifs du Millénaire pour le développement, des cibles nationales qui sont encore plus élevées que celles fixées au niveau international. Au cours des 10 dernières années, elle a ainsi adopté un certain nombre de programmes sectoriels et intersectoriels axés sur la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces derniers sont devenus la pierre angulaire de notre stratégie de développement social et servent de cadre conceptuel en matière de coopération de l'Ukraine avec les donateurs internationaux. Nous avons présenté au Secrétariat notre rapport national sur les indicateurs des OMD relatifs à l'Ukraine. Comme l'indique le rapport, l'Ukraine a réalisé des progrès significatifs.

Dans l'ensemble, l'Ukraine rencontre des succès dans la réalisation de ses objectifs dans le cadre des OMD. Mais surtout, en élevant les normes sociales minimales, nous avons nettement réduit le pourcentage de notre population vivant au-dessous du seuil de la pauvreté. L'Ukraine a aussi obtenu de bons résultats dans le domaine de l'éducation, où nous poursuivons les réformes. La situation sanitaire s'est nettement améliorée et nous avons enregistré des succès notables en matière de réduction de la mortalité infantile et d'amélioration de la santé maternelle. Nous nous employons actuellement à continuer de promouvoir l'égalité des sexes et à mieux protéger l'environnement. L'épidémie de VIH/sida, problème

auquel nous devons accorder des effets tout particuliers, est notre plus grande préoccupation.

Comme c'est le cas pour de nombreux autres pays, les efforts que nous avons déployés pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement ont été considérablement gênés par la crise économique mondiale qui a frappé presque tous les secteurs de l'économie et des milliers d'entreprise et dont les répercussions ont été durement ressenties dans la vie de millions de nos concitoyens. Avec l'épuisement des sources de croissance rapide dont nous bénéficions avant la crise, il ne reste plus à l'Ukraine, pour réaliser un développement durable, qu'à mener à bien des réformes décisives et complètes pour renforcer la compétitivité de son économie, adossées à une politique sociale raisonnable et équilibrée.

Nous remercions la communauté internationale, ainsi que les organisations et les gouvernements qui appuient le processus de développement de notre pays. Nous sommes ouverts à un renforcement de cette coopération. Parallèlement, nous sommes prêts à rester un partenaire fiable de la communauté internationale et à collaborer avec elle au règlement des problèmes mondiaux et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous pensons qu'il est aussi de notre responsabilité de relever les défis engendrés par la crise alimentaire mondiale. L'année dernière, pour la première fois, l'Ukraine est devenue donateur du Programme alimentaire mondial. Je suis convaincu que, dans un avenir proche, notre secteur agricole dynamique permettra à notre pays de jouer un rôle important dans les efforts mondiaux pour éliminer la faim dans plusieurs régions du monde.

En dépit des difficultés provoquées par la crise financière, notre pays a réussi à accumuler suffisamment de ressources cette année pour pouvoir aider le peuple haïtien par le biais du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. Nous avons coutume d'apporter une aide aux pays en détresse, particulièrement au niveau bilatéral.

Je suis convaincu que les objectifs du Millénaire pour le développement sont réalistes et réalisables. Pour les atteindre, nous devons amener chaque pays à consentir des efforts réguliers et cohérents au niveau national, et l'ensemble des États du monde à coopérer étroitement les uns avec les autres. L'Ukraine est prête

à apporter sa pierre à ces efforts et à la coopération générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

Le Président Rajapaksa (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, à l'aube du nouveau millénaire, nous avons réaffirmé notre détermination de redoubler d'efforts pour libérer notre monde de la faim, défendre la dignité humaine et travailler à une coexistence durable avec notre Terre nourricière dans un esprit de responsabilité collective. Nous nous sommes fixé l'objectif de réaliser des progrès dans huit domaines clés d'ici à 2015.

Aujourd'hui, à cinq années à peine de cette échéance, les résultats que nous avons obtenus sont mitigés. Dans un climat marqué par la multiplication de crises mondiales interdépendantes et sans cesse plus graves, certains pays ont essuyé des revers dans la réalisation de ces objectifs, alors que d'autres ont enregistré des succès remarquables. Mais il est encore temps de prouver de nouveau la force de notre volonté politique en cherchant le moyen qui nous permettra d'atteindre nos objectifs en tirant parti de nos synergies. Dans ce contexte, la présente Réunion plénière de haut niveau organisée sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, revêt une signification particulière.

Bien que chaque pays ait la responsabilité sacrée du bien-être de son peuple, nous ne pourrions pas, dans ce monde de plus en plus interdépendant et globalisé, survivre dans l'isolement, ce n'est pas possible. C'est pourquoi il est plus que jamais dans l'intérêt de tous de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

La récente crise économique et financière mondiale a gravement restreint l'accès des pays en développement aux ressources externes et aux flux de capitaux privés. Dans de telles circonstances, il importe que les donateurs aient sincèrement à cœur d'honorer leurs obligations. Malheureusement, la tendance au renforcement des restrictions commerciales et des mesures protectionnistes au niveau des échanges représente un défi à nos capacités de développement tout comme les questions de l'allègement de la dette et de l'accès aux technologies. Nous devons donc agir dans l'urgence et la solidarité.

Parallèlement, il est important que l'aide au développement accordée par des sources externes continue de promouvoir le développement durable.

Notre politique nationale a été conçue en tenant compte des priorités mondiales qui, selon nous, sont adaptées à la situation actuelle. À l'échelle de l'Asie du Sud, nos préoccupations les plus urgentes comprennent la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et le réchauffement climatique. La constitution de stocks régulateurs de produits alimentaires de première nécessité et la stabilisation des cours ainsi que la continuité de l'approvisionnement exigent une conception plus systématique de la coopération internationale.

Nous sommes convaincus que, pour que le développement économique soit durable, il doit s'accompagner d'efforts de protection de l'environnement. Recourir aux technologies vertes pour la production industrielle est de ce fait un besoin central de notre époque. Améliorer les infrastructures de nos villages et y faire naître des occasions de progrès social est nécessaire pour décourager l'exode rural. L'égalité des sexes et l'élimination des barrières sociales sont les marques d'une société pacifique. Nous sommes convaincus que la répartition équitable des richesses et l'accès aux services de première nécessité sont des gages d'une stabilité à long terme.

Depuis l'indépendance de Sri Lanka, les objectifs de développement social que sont la gratuité des soins médicaux et l'accès à l'éducation font partie intégrante du cadre politique général du pays. Par ailleurs, dans le cadre de la mission que je me suis donnée dans le document intitulé *Mahinda Chinthana* – « La vision pour l'avenir » –, nous avons engagé un programme décennal axé sur les plus pauvres et le développement afin de consolider et d'accélérer encore nos progrès socioéconomiques qui ont tout autant d'importance.

Nous sommes profondément convaincus que c'est aux sources de notre civilisation, alimentées par la tradition bouddhiste, que nous devons puiser pour nos politiques économiques et sociales, au cœur desquelles doit figurer une solide échelle de valeurs. Dans le *Mahaparinibbana Sutta*, son dernier sermon, Gauthama, le Bouddha exprime cela on ne peut plus éloquemment en déclarant que la valeur morale de toute société peut être mesurée à un critère clair : la façon dont on traite ses femmes et ses enfants. Au fil des siècles durant lesquels nous avons construit une

société empreinte de bienveillance et de compassion, nous n'avons jamais perdu cet idéal de vue.

Sri Lanka a intégré à sa politique budgétaire nationale certains des indicateurs clefs de résultat utilisés pour les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En conséquence, Sri Lanka a déjà atteint ou est en voie d'atteindre les OMD malgré les obstacles formidables auxquels il était confronté, ayant eu à subir pendant près de 30 ans un mouvement terroriste violent et après le tsunami qui a balayé l'océan Indien et ravagé mon pays en décembre 2004.

En ce qui concerne la scolarisation en primaire et le taux d'achèvement du cycle complet d'études primaires, nous avons atteint des taux de presque 100 % dès 2007. L'égalité des sexes dans le primaire atteint 99 %. Concernant la scolarisation dans l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, le nombre de filles dépasse le nombre de garçons. Désormais, il va s'agir d'améliorer encore la qualité de notre éducation afin de donner les moyens aux jeunes de trouver un emploi productif et de les y préparer. Nous avons également pris des mesures énergiques pour augmenter les compétences informatiques par le biais d'un programme national baptisé *Nenasala* (« centres de sagesse ») qui s'adresse essentiellement aux régions rurales.

Dans le domaine de la santé, nous nous efforçons de faire bénéficier toutes les femmes enceintes de conditions d'accouchement sûres et assistées et nous faisons notre possible pour faire passer immédiatement le chiffre de ces naissances assistées des 98 % actuels à 100 %. La mortalité infantile et des enfants de moins de 5 ans a reculé, entre 1990 et 2009, de 32 à 11,3 pour 1 000 naissances vivantes. Nous avons fait une priorité de la lutte contre les épidémies tropicales comme le paludisme et les autres maladies à vecteur, mais nous devons désormais accorder l'attention voulue aux formes de maladies non transmissibles qui continuent de mettre gravement à l'épreuve nos secteurs médicaux. Nous demandons donc que les médicaments soient accessibles à un coût raisonnable et que l'on mette en place une assistance financière et technique plus prévisible permettant de développer les capacités locales et d'améliorer ainsi les conditions de traitement des patients.

Si nous nous efforçons d'atteindre un niveau de vie raisonnable, nous ne devons pas oublier d'épargner au maximum l'environnement. La multiplication

actuelle des catastrophes naturelles et des inondations dans différents pays du monde nous rappellent cruellement ce qu'apporte dans son sillage la dégradation de l'environnement. Nous devons d'urgence trouver un consensus en vue de limiter le réchauffement climatique, en nous fondant sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée et sur le Plan d'action de Bali.

Si toute crise représente une menace, elle est également porteuse de potentialités. Prenons dès lors la résolution de saisir l'occasion que nous donne la présente Réunion de haut niveau pour établir le programme le plus solide possible afin d'atteindre des objectifs si nécessaires pour le bien commun.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Valdis Zatlers, Président de la République de Lettonie.

Le Président Zatlers (*parle en anglais*) : Il reste cinq ans pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et la présente Réunion plénière de haut niveau est l'occasion ou jamais si nous voulons renforcer notre engagement afin de les atteindre d'ici à 2015.

D'importants progrès ont été accomplis jusqu'à présent dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais il reste de nombreux pays et de nombreux domaines où des efforts supplémentaires sont nécessaires. Il importe au plus haut point d'améliorer nos résultats et de cibler davantage les questions clefs, telles que l'égalité des sexes, l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire. La Lettonie est convaincue que pour accélérer les progrès vers la réalisation des OMD, il est nécessaire de renforcer le partenariat mondial pour le développement, tel qu'il apparaît dans l'objectif 8.

La prise en main des programmes par les pays et la globalité d'une stratégie qui tient compte des différents objectifs comme des questions interdisciplinaires telles que la bonne gouvernance, la paix et la sécurité, les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes, doivent rester les maîtres mots si l'on souhaite atteindre les OMD. En tant que membre de l'Union européenne, la Lettonie peut assurer que l'Union est disposée à axer ses efforts sur les pays les plus en retard. Et nous devons continuer, dans le même temps, à récompenser les bonnes performances.

Nous n'avons pas réussi à atteindre les objectifs relatifs au financement du développement, que nous devons réaliser au cours des cinq années à venir. Toutefois, l'aide financière seule ne suffit pas à assurer le progrès du développement dans les pays partenaires. Nous devons mettre bien davantage l'accent sur l'amélioration de l'efficacité de l'aide : le coût de la fragmentation de l'aide et des gaspillages peut se chiffrer en milliards d'euros par an.

La Lettonie est un nouveau pays donateur. Notre politique d'aide se met en place progressivement. Mais il est déjà clair que si un pays de notre taille veut avoir une action positive, il doit se concentrer sur la fourniture de l'aide au développement à un nombre réduit de pays partenaires. En outre, nous devons nous axer sur des secteurs où notre présence apporte la plus grande valeur ajoutée et où notre expérience et notre savoir-faire correspondent aux besoins du pays partenaire.

En tant que membre de l'Union européenne, nous considérons que le partage de notre expérience encore récente en matière de transition avec nos pays partenaires de l'est de l'Union et de l'Asie centrale représente un atout et le point fort que nous souhaitons mettre à contribution dans la politique de développement suivie par l'Union. Nos efforts se sont avérés une contribution précieuse en permettant d'aider à la promotion des pratiques optimales en matière de gouvernance et de viabilité au sein des pays partenaires. La Lettonie est pleinement attachée aux objectifs du Millénaire pour le développement, d'autant plus que sa présidence de l'Union européenne, au premier semestre de 2015, coïncidera avec une année charnière de la politique mondiale de développement.

L'aide au développement n'est efficace que dans les pays où la politique et le cadre institutionnel sont favorables à la réduction de la pauvreté et au développement économique durable. Il nous revient d'appuyer les pays partenaires dans leurs efforts de renforcement des capacités nationales. La Lettonie se félicite, à cet égard, de la stratégie nationale de développement de l'Afghanistan. La Lettonie appuie activement les processus de développement en Afghanistan dans les domaines de l'état de droit, de l'autonomisation sociale et économique des femmes, de l'eau et de l'assainissement. Nous sommes résolus, avec nos partenaires européens, à appuyer le développement à long terme de l'Afghanistan et à

apporter un savoir-faire qui pourrait être utile à l'Afghanistan dans ses efforts pour renforcer ses capacités nationales.

La voie du développement est malaisée. La communauté mondiale rencontre des obstacles imprévus alors qu'elle s'efforce de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. La population lettone a été profondément bouleversée par les ravages provoqués par le séisme qui a frappé Haïti, et ne s'est pas fait prier pour apporter son aide. Je suis fier que la Lettonie finance également le développement à long terme d'Haïti en finançant un projet ciblé de relèvement et de reconstruction dans le centre d'Haïti.

Atteindre les OMD exige de la volonté politique et un large soutien de la population. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui que nous subissons les répercussions de la crise économique et financière mondiale. Nous devons consacrer un effort encore plus important à la sensibilisation des hommes politiques, notamment des députés, et du grand public. Nous apprécions hautement le rôle pédagogique que jouent à cet égard la Commission européenne, et plus particulièrement son commissaire, M. Piebalgs, et les organisations non gouvernementales lettones, pour informer sur les questions liées aux objectifs du Millénaire pour le développement.

Face aux défis d'envergure mondiale, il faut une prise de responsabilité collective de toutes les parties prenantes, notamment la société civile, les partenaires sociaux, le secteur privé et les organisations multilatérales. À nous de faire preuve de l'engagement politique énergique et pragmatique qui s'impose en redoublant d'efforts pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. C'est l'occasion ou jamais. C'est notre devoir.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ivan Gašparovič, Président de la République slovaque.

Le Président Gašparovič (*parle en slovaque; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : La présente Réunion de haut niveau de l'Organisation des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) se tient au carrefour d'exceptionnels problèmes mondiaux. Au lendemain de la crise économique mondiale, ce sommet nous donne l'occasion de réaffirmer la détermination des pays développés de participer au développement des pays

partenaires. À mon avis, il peut également contribuer à relancer notre débat sur les expériences vécues dans la réalisation des OMD et sur les enseignements tirés de la crise mondiale.

Dans cette nouvelle situation, la Slovaquie attache la plus haute importance à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ils reflètent les problèmes les plus névralgiques de notre monde qui, si l'on n'y trouve une solution, entraveront tout effort visant à instaurer durablement la sécurité et la stabilité sociale et économique et à préserver la qualité de notre environnement. En revanche, si nous parvenons à atteindre ces objectifs, nous disposerons des conditions favorables à la mise en œuvre efficace des principes de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, sans lesquels il est impossible d'édifier une société juste et prospère.

La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et du développement durable, y compris le développement économique de nos pays partenaires, dépend de leur prise en main par les pays en développement et de la bonne gouvernance. Chaque pays est responsable de son propre développement économique et social. Toutes les politiques et stratégies nationales de développement doivent respecter ce principe de base, et toutes les ressources nationales doivent être efficacement mobilisées et mises à contribution à cette fin.

Les progrès accomplis à ce jour montrent que la réalisation des objectifs a été inégale d'une région à l'autre et d'un domaine à l'autre. De surcroît, l'interdépendance des objectifs fait que la réalisation d'un objectif est tributaire de celle des autres. Les progrès tardent à se concrétiser, principalement pour ce qui est du premier objectif, concernant l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim; du deuxième objectif, relatif à l'enseignement primaire universel, surtout dans son aspect lié à la parité entre les sexes; du troisième objectif, concernant l'égalité entre les sexes, surtout l'autonomisation des femmes; et, en particulier, du cinquième objectif, relatif à la santé maternelle. À cet égard, de graves problèmes persistent, en Afrique subsaharienne en particulier, et dans les pays les moins avancés en général. D'un autre côté, nous recevons de bonnes nouvelles de l'Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est, où une croissance économique solide favorise les initiatives de réduction de la pauvreté dans toute la région.

Je suis certain qu'une majorité de personnes conviendraient que, sur la base d'une analyse approfondie de la situation dans les pays les plus pauvres d'Afrique, ou même du monde, la tâche la plus importante est d'appuyer la croissance économique et la création d'emplois dans les pays en développement. Les efforts visant à créer des conditions plus propices à la bonne gouvernance, à éliminer la corruption et à prévenir les conflits armés sont tout aussi importants. Deux tiers des pays qui éprouvent le plus de difficultés à réaliser les objectifs de développement sont ceux qui ont récemment été touchés par un conflit armé ou le sont actuellement.

Je tiens à souligner l'importance que revêtent les efforts déployés par les pays partenaires à l'échelle nationale. Pour augmenter les recettes internes, il est nécessaire de renforcer l'administration fiscale et d'accroître la transparence des politiques fiscales, de lutter contre l'évasion fiscale et de créer des conditions propices à l'afflux d'investissement direct étranger. L'un des problèmes tient à notre incapacité persistante à parvenir à un accord dans les négociations commerciales multilatérales; les obstacles restants empêchent les pays en développement d'accéder aux marchés mondiaux.

Le changement climatique est la raison pour laquelle la sécurité alimentaire devient de plus en plus importante. Les catastrophes naturelles ont exposé des millions de personnes à l'extrême pauvreté et à la faim. J'estime qu'il importe de continuer à investir dans l'éducation et les soins de santé, en particulier les vaccins. Le fait que le taux de mortalité maternelle reste élevé dans les pays d'Afrique subsaharienne est particulièrement alarmant.

La Slovaquie appuie les efforts qui visent à réduire et à éliminer à terme les inégalités entre les sexes. Les facteurs relatifs aux femmes sont essentiels à la mise en œuvre des OMD car les femmes représentent deux tiers des personnes qui vivent en situation d'extrême pauvreté. C'est pourquoi la Slovaquie se félicite de la création récente de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) et salue les efforts déployés par l'ONU dans le domaine de l'égalité des sexes.

Si nous voulons que tous les pays réalisent les OMD, nous devons rechercher des moyens de garantir un financement plus efficace en mettant un accent

particulier sur le rôle clef du secteur privé. La troisième Conférence mondiale des Présidents de parlement, qui a eu lieu récemment, a confirmé que dans le cadre des débats relatifs à l'élaboration des budgets nationaux, les parlements doivent exercer une pression et inciter les gouvernements à honorer les engagements de leurs pays s'agissant de la réalisation des OMD.

La République slovaque, en tant que pays industrialisé, est consciente de sa responsabilité en ce qui concerne le développement mondial. Dans le cadre de sa politique d'aide publique au développement (APD) à moyen terme, la Slovaquie alloue chaque année des fonds spécifiques pour soutenir les pays en développement et en transition, malgré ses contraintes budgétaires strictes. Nous sommes déterminés à maintenir cette politique à l'avenir. Même si le volume de l'APD fournie jusqu'à présent n'est pas énorme, nos partenaires apprécient énormément les activités lancées et les résultats obtenus grâce à notre financement. Ceci est dû en particulier à notre système efficace de distribution de l'aide, qui est fondé sur notre connaissance approfondie des conditions locales et sur l'identification des besoins des pays partenaires.

Je vais prendre l'exemple de la région du Sud-Soudan, où la Slovaquie participe, dans le cadre de l'objectif 2, à l'initiative visant à faire reculer l'analphabétisme par le biais de projets d'éducation des enfants et des adultes fondés sur l'égalité des sexes. D'autres projets mis en place dans la région sont axés sur la prévention du VIH/sida, du paludisme et d'autres maladies. Au Kenya, en Éthiopie, au Cambodge, au Viet Nam, en Ouganda, en Zambie et en Haïti, les projets de développement parrainés par la Slovaquie comprennent la fourniture de toute la gamme des soins de santé et des services sociaux aux personnes atteintes du VIH/sida, ce en quoi elle contribue à la réalisation de l'objectif 6. Le principal objectif de ces projets est de fournir des conditions de vie décentes aux nouveau-nés séronégatifs et d'améliorer la qualité de vie des mères, des enfants et des adultes séropositifs. Une grande partie de l'aide fournie par la République slovaque est directement consacrée au développement durable, principalement au Kenya, en Afghanistan, au Mozambique et en Mongolie. L'aide au développement fournie par la Slovaquie est dirigée vers les segments les plus vulnérables et les plus pauvres de la société.

Je tiens à souligner que la fourniture de l'aide au développement est une responsabilité qui incombe non

seulement aux gouvernements, mais également à toutes les composantes de la société civile. Le Gouvernement slovaque a des contacts réguliers avec tous les acteurs et a à cœur de renforcer la sensibilisation afin de mobiliser un large appui populaire en faveur de ces activités.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement les représentants et les délégations qui ont participé activement à la préparation du document final de ce sommet (A/65/L.1) pour leur travail et leurs efforts. Je suis convaincu que ce document donnera à chacun un nouvel élan pour mobiliser les efforts et les ressources nécessaires au cours des derniers stades du processus devant aboutir à la réalisation de ces résolutions si nobles et si importantes prises par l'humanité, comme le sont sans aucun doute les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ricardo Martinelli Berrocal, Président de la République du Panama.

Le Président Martinelli Berrocal (*parle en espagnol*) : C'est un honneur de m'adresser aux États Membres et à la communauté internationale. Je suis ici pour réaffirmer que la République du Panama progresse vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans les délais. Ces objectifs représentent une plate-forme et une vision communes en vue d'un développement humain équitable. Pour être réalisés, ils doivent être partagés par les pays représentés ici, dans le cadre d'une alliance entre les gouvernements, les forces politiques, les entreprises privées et les citoyens.

Notre stratégie de développement est fondée sur deux piliers. Le premier est de renforcer l'intégration de notre économie dans le contexte international; le deuxième est de renforcer nos capacités humaines et productives. Les ressources humaines sont la clef. En pleine crise économique mondiale, le Panama a maintenu un taux de croissance élevé grâce à ses bonnes politiques et à sa compétitivité. Grâce à une réforme fiscale équilibrée et cohérente et à une stratégie nationale soutenue, le Panama a obtenu cette année le label de valeur d'investissement des trois agences de notation – Standard & Poor's, Moody's et Fitch. Récemment, le Forum économique mondial nous a fait grimper de six places dans l'indice mondial de

compétitivité. Nous sommes passés du 59 au 53^e rang, soit la progression la plus importante de ces cinq dernières années et la deuxième plus importante en Amérique latine. Nous avons établi le Panama aux yeux du monde comme une destination idéale pour faire des affaires et investir.

Notre croissance économique génère davantage d'emplois plus intéressants pour notre population. Elle attire également des sociétés internationales et permet aux entreprises nationales de se développer. Cela nous permet d'accroître nos revenus et, ainsi, d'investir régulièrement davantage dans les programmes sociaux.

Nous avons réalisé des progrès importants dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Je voudrais maintenant évoquer ceux qui, à notre sens, revêtent le plus d'importance, à commencer par la réduction du pourcentage de la population vivant avec moins de 1 dollar par jour, qui est passé de 19,6 % de la population totale en 1997 à 12,63 % en 2008.

Nous avons également augmenté le taux de scolarisation en maternelle en vue de permettre à tous les enfants de bénéficier de l'enseignement primaire et d'éliminer l'analphabétisme. En outre, grâce à notre action, 93,2 % de la population a désormais accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base. Nous avons créé un « bon de solidarité pour l'accès au logement » afin de permettre à une importante partie des personnes travaillant dans le secteur structuré de l'économie d'acquérir leur propre logement.

Nous avons enregistré des progrès très importants en matière d'égalité des sexes, atteignant notre cible en matière d'accès à l'éducation dans les zones du pays peuplées de populations non autochtones. Nous avons réduit le taux de chômage et étendu les bénéfices de la sécurité sociale à plus de 70 % de la population.

Nous avons diminué de 90 % le taux de mortalité due à la rougeole et à d'autres maladies infectieuses grâce à notre programme de vaccination des enfants âgés de moins de 5 ans. Le taux de mortalité maternelle est désormais inférieur au taux moyen enregistré dans les États d'Amérique latine et des Caraïbes. En outre, les personnes séropositives et atteintes du sida bénéficient gratuitement d'un traitement antirétroviral.

Nous luttons contre la faim et la dénutrition et avons créé, à cet effet, 22 000 jardins potagers destinés

aux écoles et aux familles. Nous avons mis en place le Conseil consultatif de la petite enfance, qui encourage l'allaitement maternel et des habitudes alimentaires saines, ce qui permet de prévenir certaines maladies chroniques et de faire reculer le taux de mortalité infantile.

Nous avons mis en œuvre un programme intitulé « 100 dollars pour les 70 ans et plus », qui consiste à verser 100 dollars par mois aux quelque 92 000 personnes âgées de plus de 70 ans qui ne perçoivent ni retraite ni aides du régime de sécurité sociale. Nous avons également élaboré un programme, le Réseau pour l'égalité des chances, dont bénéficient plus de 70 000 familles vivant dans l'extrême pauvreté.

Nous avons également mis en place un programme de bourses scolaires pour tous, à l'attention de 800 000 étudiants, qui peuvent ainsi avoir accès à l'éducation, en dehors de tout biais politique, ce qui permet de réduire les taux d'abandon scolaire et de renforcer l'équipe pédagogique que forment les enseignants avec les parents et les étudiants. Nous avons procédé à une réforme des programmes de l'enseignement primaire et secondaire afin d'améliorer la qualité de l'enseignement. C'est là le véritable élément moteur de l'égalité des chances et d'une réelle mobilité sociale.

Nous avons encore de nombreux problèmes à régler avant de pouvoir atteindre pleinement les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. C'est pourquoi nous devons intensifier la lutte contre la pauvreté dans les régions peuplées d'autochtones et dans les zones rurales à faible taux de productivité. Dans les régions des autochtones, 58 % de la population vit dans l'extrême pauvreté, 66 % seulement des habitants ont accès à l'eau potable et 43 % à des services d'assainissement.

Nous mettons en place à l'échelle du pays un réseau de centres de soins gratuits, en particulier dans les zones autochtones. Nous construisons actuellement huit hôpitaux des zones clefs du pays. Dans le même temps, nous avons créé 37 autres centres novateurs de soins de santé primaires, appelés MINSA-CAPSI, et huit nouvelles polycliniques financées par la sécurité sociale. Nous construisons également dans la capitale une cité hospitalière moderne pour améliorer la qualité des soins dans le pays et les indicateurs de santé publique.

Le Panama, de concert avec les dirigeants de tous les pays du monde, œuvrera au développement des différentes technologies médicales et s'emploiera à garantir l'accès aux médicaments des catégories de la population qui en ont le plus besoin. Nous continuerons également de combler le fossé technologique en fournissant un accès gratuit à l'Internet à tous les groupes marginalisés de la population. Nous sommes le premier pays au monde à offrir un accès sans fil gratuit à l'Internet sur l'ensemble du territoire national.

Nous déploierons également des efforts pour conclure les négociations du Cycle de Doha dans les meilleurs délais afin d'appuyer le travail des producteurs locaux et d'obtenir que s'ouvrent à nos produits les marchés internationaux. Nous défendrons également notre vision et associerons chacun à nos efforts concernant un accord significatif sur la question des changements climatiques au niveau mondial.

Les objectifs du Millénaire pour le développement ne sont ni négociables ni soumis à conditions : ils dépassent les intérêts politiques et les intérêts particuliers. Je suis très reconnaissant de l'appui que le système des Nations Unies nous a apporté ainsi que de l'assistance fournie par plusieurs de ses organismes pour nous aider à atteindre ces objectifs prioritaires. C'est à nous que revient la responsabilité de les atteindre, sans trouver d'excuses pour ne pas le faire, car leur réalisation est au cœur de la politique sociale de notre gouvernement et nous continuerons de progresser jusqu'à ce qu'ils soient atteints.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. le général d'armée François Bozizé, Président de la République centrafricaine.

Le Président Bozizé : La République centrafricaine, par ma personne, est honorée de se retrouver aujourd'hui avec les autres pays du monde pour participer à cet événement exceptionnel consacré exclusivement à l'examen du chemin parcouru par chacun de nous, sur les 10 dernières années, en direction des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Avant de m'exprimer sur le sujet, qu'il me soit permis d'adresser mes félicitations au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour cette bienheureuse initiative. Je voudrais également saisir

cette occasion pour adresser aux délégations ici présentes toute la gratitude du peuple centrafricain, pour l'attention qui a été accordée à notre pays par l'ensemble des membres de la communauté internationale pendant les rudes épreuves que nous avons endurées à l'entrée de ce troisième millénaire, et pour le soutien qu'ils nous ont apporté.

La République centrafricaine entrait dans le troisième millénaire avec un lourd handicap. Elle portait déjà les traces d'un grave traumatisme et était en train de s'enfoncer dans la spirale d'un réel chaos. La situation politique, sécuritaire et économique était en 2000 si désastreuse que nous nous engageons aux côtés des autres parties à cette déclaration historique avec des capacités internes réduites à leur plus simple expression.

L'espérance de vie à la naissance était passée dans la République centrafricaine de 52 ans en 1990 à 45 ans en 2000, soit 10 ans en dessous de la moyenne africaine, avec une perte moyenne d'un peu plus d'un an tous les deux ans. Plus de 80 % de notre population vivait dans un état de dénuement matériel avancé. Il ne restait plus des institutions de la République que leur ombre. L'insécurité s'était installée sur une bonne partie du territoire. Elle était particulièrement prononcée dans les régions frontalières aux pays environnants, eux-mêmes en proie à des rébellions armées, où circulaient intensément des armes de petit calibre. Sur ce point précis et non moins primordial, nous avons été confrontés, avec des moyens quasi inexistantes, au double défi de la sécurisation de nos concitoyens à l'intérieur de notre territoire, et de l'endigement des effets des rébellions armées internes et externes.

En un mot, nous accumulions déjà beaucoup de retard par rapport à beaucoup d'autres pays du monde. Il nous fallait donc reconstruire les bases d'un État digne de ce nom, un État débarrassé des démons de la division et de la destruction, un État capable de fournir à ses populations les services essentiels élémentaires, un État capable de reconstituer ses forces internes dans tous les compartiments de la vie sociale, afin de s'attaquer à la pauvreté, véritable déterminant de cette insécurité et de cette instabilité.

Qu'avons-nous donc pu faire depuis 2003?

Notre rapport de pays expose de manière détaillée les différentes étapes franchies en sept ans, mais il éclaire sans complaisance les défis que nous n'avons

pu relever au cours de ces 10 dernières années. Il prend aussi en compte les nouveaux défis et souligne l'ampleur des efforts à déployer afin de rester dans la trajectoire de ces OMD.

Nous avons conscience qu'avec un tel retard accumulé, nous ne pourrions que très péniblement réaliser un ou deux indicateurs si nous poursuivons les efforts. Les statistiques indiquent que seules les cibles portant sur l'accès à l'eau potable et la scolarisation des filles dans l'enseignement primaire présentent des tendances encourageantes. J'émetts toutefois quelques réserves sur ces statistiques car les traits de la pauvreté dans notre pays restent préoccupants, à tous points de vue. En dépit de tous les efforts d'identification des contraintes qui se dressent devant nous, le niveau des actions en faveur des poches de pauvreté est demeuré extrêmement bas, surtout en milieu rural, où les simples infrastructures routières font cruellement défaut.

Comme nous pouvons tous en faire le constat, la restauration de la sécurité et la consolidation de la paix sont des exigences pour la solidité de nos institutions, le renforcement des relations entre nos concitoyens et leurs institutions, et la cohésion sociale. Ces exigences sont des préalables indispensables à toute action durable de développement socioéconomique. Il s'agit en effet d'une lourde charge pour les pays sortant de conflits, lesquels absorbent bien souvent l'essentiel des ressources internes disponibles ou mobilisées auprès des partenaires. Il s'agit également d'une relation complexe entre les objectifs de paix et de développement.

Du point de vue de la gouvernance politique, économique et financière, les mesures mises en œuvre, avec le concours de nos partenaires techniques et financiers, nous ont permis de faire des progrès. Toutefois, dans certains secteurs comme celui de la sécurité, les réformes engagées n'évoluent pas au rythme souhaité, au regard des périls.

Nous sommes déterminés à mettre en œuvre les actions prioritaires de notre stratégie de consolidation de la paix, afin d'assurer les meilleures conditions possibles de rattrapage de notre retard, mais nous comptons sur un partenariat plus actif et orienté vers des résultats tangibles en termes de dividendes de la paix pour nos populations. C'est ce qui motive notre participation au Dialogue international sur la construction de la paix et le renforcement de l'État.

Nous avons souscrit à la Déclaration de Paris en 2006 et nous sommes parties prenantes au dialogue avec l'ensemble de la communauté internationale sur les États fragiles, dans le groupe du g7+. Nous sommes convaincus que si les résolutions issues de toutes les consultations au cours de ces trois dernières années sont appliquées dans leur intégralité, nos espoirs ne seront pas vains.

Pour conclure, la situation en République centrafricaine n'est pas désespérée, mais l'expérience particulière de mon pays, et certainement celle de beaucoup d'autres pays sortant d'un conflit, démontre à suffisance que la longueur de la période de relèvement après un conflit expose inévitablement à une plus grande vulnérabilité. Cette situation est propice à des périls imprévisibles qui sont très pesants sur les maigres acquis, et accroissent les risques de recul.

Nous avons conscience que la réalisation des OMD en République centrafricaine est une gageure, car les besoins de financement ont été estimés au minimum à 5,5 milliards de dollars. En y ajoutant les coûts des urgences diverses, relatives aux catastrophes naturelles et crises humanitaires vécues et à venir, ainsi que les pertes de ressources liées aux divers chocs exogènes, le niveau des besoins de financement de nos programmes dans le cadre des OMD sera supérieur à 10 milliards de dollars.

Nous sommes toutefois déterminés à atteindre quelques-uns de ces objectifs si, ensemble, nous concentrons nos efforts et déployons des moyens adéquats sur les quatre principaux domaines suivants : premièrement, la sécurisation de l'intégrité du territoire et la consolidation de la paix; deuxièmement, le renforcement de l'État à travers le relèvement des capacités des administrations et des jeunes institutions de la République; troisièmement, la prise en charge rapide des besoins en services sociaux de base de nos populations, surtout en milieu rural, qui sont largement exposés dans notre programme « Pôles de développement »; et quatrièmement, la mobilisation des ressources nécessaires à la couverture des besoins identifiés dans le cadre stratégique intégré, qui met en cohérence les programmes de consolidation de la paix et de reconstruction économique.

Partageant les mêmes préoccupations que l'ensemble des États fragiles, le peuple centrafricain compte sur la solidarité internationale et lance un appel

pour que nous puissions convenir d'un programme spécial de partenariat pour les pays fragiles. Ce programme spécial doit être suffisamment inclusif pour prendre en compte nos spécificités respectives. J'exhorte donc les partenaires au développement ici réunis à appuyer nos efforts avec des instruments de réponse rapide et des moyens adéquats, afin que 2015 ne soit pas un autre rendez-vous manqué pour beaucoup de pays en difficulté, et particulièrement pour la République centrafricaine.

Vive la coopération internationale!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Laura Chinchilla Miranda, Présidente de la République du Costa Rica.

La Présidente Chinchilla Miranda (*parle en espagnol*) : Il y a 10 ans, cette Assemblée a produit un document qui a éveillé les espoirs de nombreux peuples. À l'époque, la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) a confirmé six valeurs fondamentales : la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le respect de la nature et le sentiment de responsabilité commune. Sur la base de ces valeurs, les dirigeants mondiaux ont pris huit engagements clairs : les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui ont placé les êtres humains au cœur de nos responsabilités nationales et mondiales.

Aujourd'hui, je suis venu rendre compte, devant l'Assemblée et mon peuple, des progrès accomplis par le Costa Rica dans le cadre de ce processus. Mon bilan est optimiste. Nous avons à juste titre l'espoir que nous réaliserons ces objectifs, en dépit de la conjoncture difficile et du fait que, compte tenu de notre statut de pays à revenu intermédiaire, nous ne bénéficions pas des flux de la coopération internationale. Cependant, nous sommes également conscients de nos défis sur le plan national et de ce que chaque succès doit être un stimulant pour l'avenir.

Le premier objectif nous appelle à éliminer l'extrême pauvreté et la faim d'ici à 2015. En 1990, 9 % des ménages costariciens se trouvaient dans cette situation. En 2007, nous avons ramené ce pourcentage à 3,3 % seulement. La crise économique mondiale a eu une incidence sur cet indicateur, mais la tendance à la baisse se maintient, et nous voulons en faire plus. Notre impératif moral est de faire en sorte qu'aucun Costaricien ne manque de moyens de se nourrir.

Le deuxième objectif, visant à assurer l'éducation primaire pour tous, a été pleinement réalisé. Tous les enfants en âge d'aller à l'école fréquentent des centres éducatifs. Cependant, nous sommes préoccupés de ce que seulement 90 % d'entre eux complètent le cycle, et nous nous employons à faire en sorte que d'ici à 2015, ils puissent tous achever ce cycle.

Le défi est plus important dans l'enseignement secondaire, qui attire 83,6 % de nos jeunes, mais dont seulement 40 % achèvent le cycle complet. Toutefois, les taux d'abandon scolaire ont diminué, grâce aux programmes de subventions financières destinés aux jeunes ayant des revenus limités. En outre, le programme Éthique, Esthétique et Citoyenneté a rendu plus attrayant et plus utile le processus d'apprentissage, à travers des activités sportives, artistiques et d'intérêt général. Nous espérons que dans cinq ans, 89 % de jeunes fréquenteront l'école secondaire et que le pourcentage de ceux qui achèvent un cycle secondaire complet aura augmenté.

Nous œuvrons également en faveur d'une éducation préscolaire universelle, de la promotion de l'éducation technique et de la formation professionnelle, de l'utilisation systématique des technologies de l'information et de la communication dans les salles de classe, les foyers et les communautés et d'un accès universel aux réseaux numériques.

Pour progresser sur ces objectifs, nous avons considérablement accru nos investissements dans plusieurs domaines. Les ressources consacrées à l'éducation sont passées de 3,8 % du produit intérieur brut en 1990 à 6,8 % l'année dernière, et nous sommes déterminés à les faire passer à 8 % du produit intérieur brut en 2014.

En tant que première Présidente de l'histoire du Costa Rica, je me sens particulièrement fière des progrès que nous avons réalisés relativement au troisième objectif : la participation des femmes à la vie publique, qui s'est accrue d'année en année. Aujourd'hui, près de 40 % des membres du Congrès sont des femmes et près de 30 % de juges de la Cour suprême de justice sont également des femmes. Notre participation au marché du travail est passée de 30 % en 1990 à 42 % l'année passée et continue d'augmenter.

Toutefois, les femmes demeurent les plus touchées par le chômage et la précarité de l'emploi et les plus nombreuses sur le marché du travail informel.

Cela est dû en grande partie à nos difficultés à combiner les rôles productifs et reproductifs. Pour surmonter cet obstacle, nous sommes en train de mettre en place un réseau de crèches et d'écoles maternelles pour les enfants, ainsi qu'un réseau de centres de prise en charge pour les personnes âgées.

S'agissant des objectifs 4, 5 et 6, tous relatifs à la santé, nous continuons de faire des progrès solides, dans le cadre d'un profond engagement national et de politiques développées au fil de nombreuses décennies. Nous sommes fiers d'avoir un des taux de mortalité infantile les plus bas du continent américain mais nous sommes loin d'être satisfaits. C'est pourquoi nous faisons des efforts afin qu'en 2015, le taux de mortalité d'enfants âgés de moins de 5 ans soit de 2 décès pour 1 000 enfants, et celui des enfants âgés de moins de 1 an, de 9 décès pour 1 000 naissances vivantes. Par ailleurs, nous sommes également déterminés à ramener le taux de mortalité maternelle à 20 décès pour 100 000 grossesses d'ici à 2015.

L'impact du VIH/sida dans le pays est relativement faible, mais nous continuons de renforcer les mesures de prévention. En particulier, nous avons renforcé le suivi des femmes enceintes, et depuis 1998, grâce à la sécurité sociale, nous fournissons des traitements antirétroviraux à ceux qui souffrent de cette maladie.

Notre attachement à l'environnement et au développement durable est très antérieur à l'adoption du septième objectif du Millénaire pour le développement. Grâce aux initiatives prises depuis plus de quatre décennies, près de 25 % du territoire national relève d'un programme de gestion ou de protection de l'environnement. Nous avons récupéré notre couverture forestière. Nous faisons des investissements en vue d'augmenter la proportion d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables et la proportion d'énergie propre par rapport à la consommation totale d'énergie. Mon gouvernement fait la promotion de diverses initiatives dans l'objectif de produire toute notre énergie électrique à partir de sources d'énergie 100 % renouvelables dans les 10 prochaines années. Nous nous employons également à réduire les gaz à effet de serre et nous nous sommes engagés à devenir un pays sans effet net sur les émissions de dioxyde de carbone.

Aujourd'hui, pratiquement 100 % de la population a accès à de l'eau provenant de sources

améliorées. Cependant, nous aimerions que, dans tous les cas, cette eau puisse atteindre des logements décents, par le biais de programmes de crédits hypothécaires et de subventions pour les familles à bas et moyens revenus.

Le Costa Rica reconnaît et a démontré au monde que le développement durable doit s'appuyer sur une gouvernance démocratique, l'état de droit, la transparence, le respect des droits de l'homme, la paix et la sécurité. Le développement durable exige également des liens intelligents entre la croissance de la production, l'éducation, la santé, l'innovation, le respect de l'environnement et la réduction de la pauvreté. Nous prenons très au sérieux ces responsabilités et ne rendons pas les autres responsables de nos problèmes.

Cependant, le processus d'un développement humain durable exige également un véritable partenariat mondial. D'où le huitième objectif, qui implique une coopération internationale adéquate et efficace. Nous sommes préoccupés de voir qu'encore très peu de pays développés consacrent 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide au développement. En même temps, même si nous comprenons que cette aide doit être destinée en premier lieu aux pays les plus vulnérables, il ne faudrait pas en exclure les pays à revenu intermédiaire, qui, grâce à leurs efforts, ont progressé vers des niveaux plus élevés de développement, mais se trouvent toujours dans des situations vulnérables.

En ma qualité de Présidente du Costa Rica, je suis préoccupée par un autre grave problème : la criminalité organisée, en particulier les cartels de la drogue. Si nous ne mettons pas un frein à leur offensive, les progrès réalisés en matière de développement ne serviront pas à grand-chose. De cette tribune d'engagements et d'espoirs, je lance un appel aux pays développés, surtout les grands consommateurs de drogue, pour qu'ils collaborent efficacement avec ceux d'entre nous qui souffrons d'un problème que nous n'avons pas créé.

Grâce à notre engagement historique en faveur du bien-être collectif, le Costa Rica est en bonne voie d'atteindre et même de dépasser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015. Mais, cela ne suffit pas. Nous nous employons également à élargir constamment les possibilités offertes, à réduire les disparités sociales et régionales, à instaurer la

transparence, la responsabilisation, la solidarité et la liberté.

Je tiens à remercier le système des Nations Unies de l'aide généreuse qu'il nous a fournie pour mener ce processus et j'exhorte tous les pays à faire en sorte que l'on avance ensemble sur cette voie lumineuse.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Roza Otunbaeva, Présidente de la République kirghize.

La Présidente Otunbaeva (*parle en russe*) : Je voudrais réaffirmer, du haut de cette tribune, l'attachement de la République kirghize à la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et à la réalisation de ses nobles idéaux.

Malgré toutes les difficultés politiques et socioéconomiques auxquelles se heurte mon pays, nous nous efforçons toujours d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en les intégrant dans notre stratégie de développement et nos plans d'action nationaux. Nous sommes convaincus qu'en œuvrant, à l'échelle nationale, à la réalisation des objectifs du Millénaire, nous édifierons un monde sûr; nous créerons une structure sociale forte et nous adapterons les conditions de vie de nos citoyens au XXI^e siècle. Nos progrès sont facilités notamment par nos voisins et alliés qui, s'ils étaient il y a encore peu de temps des pays en développement, sont désormais des moteurs de la croissance économique mondiale.

Les événements survenus au Kirghizistan ces six derniers mois ont mis en lumière le lien indissociable qui existe entre le développement, la démocratie et la sécurité. C'est la vie elle-même qui a inscrit à l'ordre du jour du Gouvernement au pouvoir la lutte contre la corruption généralisée, la mise en œuvre de réformes sérieuses, la dépolitisation de la gouvernance et le rétablissement de l'état de droit. À la suite du violent conflit interethnique qui a éclaté dans le sud du Kirghizistan, fomenté par les forces destructrices et les partisans du régime déchu, plus de 300 personnes ont été tuées, des milliers blessées et près de 2 000 maisons et 327 bâtiments publics endommagés ou incendiés.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour reconstruire et remettre en état les zones touchées par le conflit. Nous remercions très sincèrement tous les pays, les organismes du système des Nations Unies et

les banques internationales qui, durant la période difficile qu'a vécu le pays, se sont montrées disposés à lui apporter rapidement une aide opérationnelle, financière et humanitaire pour atténuer les effets négatifs, pour rétablir la sécurité et assurer la stabilité sociale et économique.

Nous espérons que les engagements pris l'été dernier à la conférence des donateurs de Bishkek seront honorés. Notre gouvernement est pour sa part déterminé à assurer la pleine transparence de tous les fonds d'aide qui seront octroyés et à contrôler strictement leur usage. Nous pensons qu'il est extrêmement important de tirer parti de l'expérience des pays sortant d'un conflit qui ont rencontré des succès en matière de consolidation de la paix, notamment ceux qui sont parvenus à rétablir le tissu de la société civile, à réorganiser le pays après le conflit et à mettre en place des structures de gouvernances qui fonctionnent.

La République kirghize a à cœur de mettre en place une gouvernance ouverte et responsable, d'améliorer la mise en œuvre des politiques et d'éliminer les mécanismes de corruption dans le secteur privé et l'administration publique. Nous avons l'intention de faire participer à la gouvernance de nouveaux cadres, qui n'ont pas été impliqués dans des pratiques de corruption. Nous créons à cette fin un fonds pour la fonction publique qui sera dans un premier temps alimenté grâce à une aide financière du Gouvernement de la Fédération de Russie.

Le Kirghizistan est le troisième pays de la Communauté d'États indépendants à lancer avec succès l'initiative pour la transparence dans les industries extractives. Nous avons l'intention de nous inspirer de ce modèle pour élaborer et mettre en pratique des principes de transparence dans le secteur de l'énergie également.

Le pays réalise des progrès manifestes en matière d'autonomisation des femmes. Les prochaines élections législatives du Kirghizistan, qui se tiendront le 10 octobre 2010, seront menées conformément au code électoral, qui oblige les partis politiques à respecter l'exigence d'un quota de 30 % de femmes sur les listes des partis. On voit clairement que le nombre de femmes diplômées occupant les plus hautes fonctions publiques, y compris la présidence, la présidence de la Cour suprême, la présidence de la banque nationale, les vice-premiers ministres, ministres

et gouverneurs, a augmenté. Le Kirghizistan se félicite de la création d'ONU-Femmes, nouvelle entité qui permettra, nous en sommes sûrs, d'ouvrir de nouvelles possibilités de promotion et de développement aux femmes dans le monde entier au XXI^e siècle.

Nous espérons que tous les pays se relèveront rapidement de la crise économique. Nous insistons notamment sur la nécessité de consolider le secteur financier pour revitaliser et mobiliser tous les mécanismes novateurs destinés à promouvoir un environnement international propice au développement durable. Appuyés par nos partenaires du Groupe des pays en développement de montagne sans littoral, qui sont exposés à des catastrophes naturelles fréquentes et diverses, nous préconisons la mise en œuvre d'un mécanisme de rachat de créances à des fins écologiques. Nous exhortons les institutions spécialisées des Nations Unies, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, à prendre la tête de ces programmes en Asie centrale.

L'expérience a montré que le commerce joue un rôle majeur dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La croissance économique a été étroitement liée au commerce et la pauvreté ne peut être éliminée que grâce au développement économique. Il est important pour nous, pays en développement faisant de plus en plus de commerce, de disposer de frontières ouvertes pour permettre le libre marché.

Environ 90,4 % de la population kirghize a un accès durable à l'eau potable, y compris 99,4 % de la population urbaine. Nous sommes situés au point de départ des rivières de montagne qui font vivre des millions de personnes dans les pays d'Asie centrale. Nous pensons donc que nous avons la responsabilité majeure, partagée par les pays en aval, de préserver les glaciers et les sources d'eau douce.

Nous appuyons la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants qui vient d'être lancée par le Secrétaire général Ban Ki-moon. Cette nouvelle initiative et les investissements correspondants seront nécessaires pour atteindre concrètement les objectifs du Millénaire pour le développement. Bien que plus de la moitié du budget public du Kirghizistan soit consacré aux besoins sociaux, nous ne sommes pas près de réduire de manière sensible les taux de mortalité maternelle et infantile. Le partenariat entre

les secteurs public et privé en matière de protection maternelle est toujours insuffisamment développé.

Nous pensons que le partenariat mondial se traduit notamment par les activités bénévoles de médecins des pays développés, l'échange de données d'expérience concernant de nouveaux traitements et les activités caritatives soutenues par les sociétés pharmaceutiques mondiales qui ouvrent l'accès aux médicaments essentiels et à l'équipement médical de pointe.

Les objectifs du Millénaire pour le développement sont les objectifs le développement de chaque nation. Ce sont des objectifs de survie, de préservation de la vie, d'éducation universelle de bonne qualité et d'égalité des chances pour tous, en particulier pour les plus vulnérables. Ce sont également des objectifs pour une vie digne dans de bonnes conditions. Mon pays est déterminé à faire tout son possible pour améliorer la vie de chaque citoyen dans les prochaines années, dès aujourd'hui, dès maintenant. Nous travaillerons sans relâche en synergie avec le reste du monde et nous ferons tout notre possible pour ne pas nous laisser distancer.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Jóhanna Sigurðardóttir, Premier Ministre de la République d'Islande.

M^{me} Sigurðardóttir (Islande) (*parle en anglais*) : L'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), un ensemble d'objectifs communs universels dans la lutte mondiale contre la pauvreté, a marqué une étape importante dans la coopération internationale, il y a 10 ans. Ces objectifs nous ont permis d'attirer l'attention du monde sur notre responsabilité mutuelle : la responsabilité de toutes les nations d'aider les plus pauvres et les plus démunis dans le monde. Nous devons entendre la voix des femmes et les enfants du monde entier. Nous devons entendre celle des pauvres et des marginalisés. En tant que dirigeants devant rendre des comptes à nos citoyens, il nous appartient d'agir dans leur intérêt à tous.

Au cours de la dernière décennie, la communauté mondiale a dû faire face à des problèmes graves, tels que la famine, la maladie, les catastrophes naturelles et les guerres. Nous nous remettons doucement de la crise économique internationale la plus sévère depuis des décennies. Nous avons appris une dure leçon de ces

bouleversements économiques et ce sont les plus vulnérables qui ont été les plus touchés. Nous ne devons pas perdre de vue nos valeurs fondamentales, telles que l'instauration d'une société juste et équitable. Les politiques et les bénéfices à court terme ne doivent pas remplacer une gestion économique rationnelle et la stabilité à long terme.

Mais les problèmes que connaissent les pays développés ne doivent pas nous distraire des questions urgentes du moment. Nous devrions concentrer notre attention sur les besoins extrêmes de ceux qui vivent dans les régions les plus pauvres du monde. Aucun enfant ne devrait être sans abri, aucun enfant ne devrait manquer de nourriture ou d'eau. Aucun enfant ne devrait être privé de scolarité ou souffrir d'une maladie évitable. C'est cette crise qui doit occuper une place prioritaire dans nos efforts communs.

De nombreux pays en développement ont réalisé des progrès importants et ont amélioré la vie de leur peuple. Leur travail acharné et les réussites qu'ils ont connues nous rappellent que des progrès peuvent être accomplis.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont des éléments clés de la réussite des objectifs du Millénaire pour le développement, non seulement en tant que cible spécifique, mais pour les objectifs dans leur ensemble. Les femmes sont plus touchées par la pauvreté dans le monde que les hommes à cause de la discrimination dont elles sont victimes dans les domaines de l'éducation, de l'accès aux soins de santé, de l'emploi et de la maîtrise des biens. Les femmes sont aussi particulièrement vulnérables face à la violence et à l'exploitation dans des situations de conflit. La création d'ONU-Femmes – l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme – marque une étape historique. Nous devons en faire un mécanisme fort et efficace pour répondre aux besoins des femmes et des filles partout dans le monde.

Selon la Déclaration universelle des droits de l'homme, tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Le respect des droits de l'homme est essentiel à l'instauration d'un monde plus pacifique, prospère et juste. Nous devons engager une action internationale commune et réagir de manière plus efficace lorsque les droits de l'homme ne sont pas respectés. Si nous faisons preuve d'un esprit d'initiative et de volonté politique, nous pourrons

réaliser de réels progrès et véritablement libérer le monde de la pauvreté.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre et Ministre des finances, de la planification, du développement économique, du travail, de l'information, des affaires judiciaires et des affaires des Grenadines de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : L'objectif de ce sommet des Nations Unies est d'examiner les progrès individuels et collectifs accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), que nous nous sommes engagés à atteindre d'ici à 2015. Nous nous sommes également réunis, comme par le passé, pour réaffirmer notre volonté politique de réaliser les OMD. Toutefois, les discours ressassés remplis de bonnes intentions politiques sont vides de sens si les promesses passées ne sont pas effectivement et concrètement tenues.

Au cours des 10 dernières années, Saint-Vincent-et-les Grenadines a fait des progrès spectaculaires importants dans la réalisation de nombreux OMD. En effet, même dans un environnement économique international de plus en plus difficile, nous avons réalisé un grand nombre des objectifs bien avant l'échéance.

Par exemple, l'objectif 1 énonce la finalité fondamentale de notre pacte mondial – à savoir, l'élimination de la faim et de la pauvreté. La communauté internationale a décidé que d'ici à 2015, chaque pays devait réduire de moitié la proportion de sa population vivant dans l'extrême pauvreté. Je suis fier d'annoncer que Saint-Vincent-et-les Grenadines a largement dépassé cet objectif bien avant l'échéance de 2015. Au cours de la dernière décennie, l'extrême pauvreté qui touchait environ 26 % de la population n'en touche plus que 2,9 %. Cela correspond à une réduction de près de 90 % de l'indigence. Certes, la pauvreté, au sens plus large, reste un défi persistant et frustrant pour Saint-Vincent-et-les Grenadines. Nous avons réduit la pauvreté non extrême d'un cinquième au cours de la dernière décennie, mais 30 % de notre population continue d'être aux prises avec des formes moins extrêmes de pauvreté.

Saint-Vincent-et-les Grenadines a également largement dépassé l'objectif de l'éducation primaire

universelle. En effet, nous sommes parvenus à assurer l'accès universel à l'éducation secondaire, le taux de scolarisation étant passé de 39 à 100 % en tout juste cinq ans. D'ici à 2015, Saint-Vincent-et-les Grenadines aura atteint l'objectif de l'accès universel à l'éducation préscolaire, primaire et secondaire. La révolution en cours dans le domaine de l'éducation reste la pierre angulaire de la politique de développement à dimension humaine de mon gouvernement.

Notre Ministère de la santé a œuvré avec diligence pour atteindre les OMD pertinents. La mortalité des enfants de moins de 5 ans a été réduite de près de la moitié et s'approche maintenant des normes du monde développé. La propagation du VIH s'est stabilisée dans mon pays, et nous espérons toujours réussir concrètement à en inverser la prévalence dans les années qui viennent. Nous avons élargi le réseau de distribution d'eau, dont la couverture est passée de 70 % à plus de 98 % grâce à des investissements prudents en infrastructure. Les raccordements à l'Internet ont triplé, et le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile dépasse désormais le nombre de nos citoyens.

Certes, ce sont là des pas de géant pour le développement, mais de nombreux obstacles s'opposent toujours à la réalisation des OMD et au maintien des résultats obtenus dans les contextes national, régional et international. L'effondrement de l'économie mondiale, les changements climatiques, les régimes commerciaux iniques et l'impact de la criminalité transnationale sont autant de menaces pour nos gains fragiles.

Du point de vue de Saint-Vincent-et-les-Grenadines, le résultat le plus décevant concerne l'OMD 8, « mettre en place un partenariat mondial pour le développement ». Tandis que les pays en développement poursuivent leur combat héroïque pour progresser dans un environnement économique de plus en plus défavorable, nombre de nos partenaires de développement ont remplacé leurs engagements d'assistance fermes et mesurables par des platitudes et une rhétorique vide de sens. L'ONU a signalé que le monde développé avait fourni moins de la moitié de l'aide au développement qu'il avait promise. Le monde en développement a perçu 120 milliards de dollars en 2009, montant bien inférieur aux 300 milliards qui avaient été annoncés. Le Groupe des Huit à Gleneagles avait promis à l'Afrique 20 milliards de dollars de plus que ce qu'il a effectivement donné. L'engagement de

consacrer 0,7 % du produit national brut à l'aide publique au développement est loin d'être honoré, une réalité cruelle pour la majorité des pays. Le flux de l'aide disponible est limité, peu fiable et mal réparti, et fortement tributaire de considérations politiques plutôt que liées au développement. La crise financière et l'échec du cycle de négociations de Doha pour le développement mettent à mal l'engagement pris au titre de l'objectif 8 de mettre en place un système commercial et financier ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire. Du point de vue des petits États très endettés de la Communauté des Caraïbes, l'engagement relatif à l'allègement de la dette pris au titre de l'objectif 8 sonne tout aussi faux.

Par ailleurs, je dois insister sur le fait qu'une grande partie du monde en développement reste enlisée dans une situation dont nous ne sommes pas responsables. Les promesses non tenues d'aide au développement faites par les pays développés l'ont été bien avant que ces derniers ne plongent le monde dans une crise économique et financière aux dimensions planétaires. Les mots qui ont servi pour faire ces promesses ont été prononcés avant que nous n'ayons pris pleine mesure de l'impact des changements climatiques. Saint-Vincent-et-les-Grenadines n'a joué aucun rôle dans le déclenchement de la crise économique et financière. Nous sommes irréprochables en ce qui concerne les causes du changement climatique. Et nous ne sommes pas non plus responsables de la crise des prix alimentaires et pétroliers.

Pourtant, sans logique ni vergogne et de façon indéfendable, les coupables mêmes de ces crises les citent en excuse, ce qui est inacceptable, pour échapper à leurs engagements envers les pays en développement. Ils mettent en avant la progression spectaculaire de la pauvreté et du chômage dans les grandes économies mondiales. Ils recourent à des expressions codes, à peine déguisées, comme « efficacité de l'aide » ou « structures de gouvernance » pour dissimuler leur incapacité à atteindre leurs propres objectifs d'aide. Et ils s'attendent à ce que nous persévérions malgré une aide insuffisante et dans un environnement hostile au développement, alors même que les auteurs de ces crises et de ces promesses creuses envisagent souvent avec méfiance nos besoins en développement.

La réalisation des OMD est à la croisée des chemins. Les grandes avancées réalisées par mon Gouvernement au bénéfice de notre population sont

vulnérables et pourraient s'annuler en cette période de difficultés économiques croissantes dans le monde entier. Au niveau international, les OMD ne pourront pas être atteints et les résultats obtenus ne pourront être maintenus si nous ne réduisons pas l'immense fossé qui sépare les montants promis des montants effectivement fournis par nos partenaires de développement et sape leur crédibilité. Pendant les cinq prochaines années, l'objectif 8 devra être le moteur des efforts de développement et servir d'appui pour utiliser au mieux nos meilleures pratiques nationales et régionales. C'est la différence entre engagements réels et promesses vides, entre responsabilité et échappatoire, qui déterminera si les OMD seront atteints ou non.

Le grand Président des États-Unis, Abraham Lincoln, a dit un jour que « l'on ne peut échapper à ses responsabilités de demain en les évitant aujourd'hui ». À mesure que l'échéance de 2015 approche, les paroles et les actions évasives de nos amis, nos partenaires de développement, ne sont utiles à personne. Un partenariat mondial renouvelé pour le développement, dont attesteraient des efforts mesurables et concrets pour honorer les engagements passés, voilà la seule manière de parvenir collectivement à un développement mondial significatif et viable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocation de S. E. M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas.

M. Balkenende (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Aujourd'hui, nous nous penchons sur les 10 années qui se sont écoulées depuis que les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été convenus. Mais nous nous tournons également vers l'avenir : il nous reste cinq ans pour faire une différence dans la vie de tous ceux pour lesquels la pauvreté, la faim et les pénuries sont des réalités quotidiennes.

Si l'on regarde en arrière, nous avons de nombreuses raisons d'être satisfaits de ce que nous avons accompli dans certains secteurs ces 10 dernières années. La pauvreté, la mortalité des enfants de moins de 5 ans et le paludisme ont tous diminué. Davantage de filles vont à l'école. Et davantage de personnes ont accès à l'eau potable, question à laquelle les Pays-Bas et notre prince héritier en particulier sont profondément attachés.

Parallèlement, des sources de préoccupation subsistent car nos objectifs sont ambitieux mais nous avançons trop lentement. Cela concerne notamment les OMD portant sur la réduction de la mortalité maternelle et l'instauration de l'égalité entre les sexes. Nous sommes très en retard sur notre calendrier, ce que nous ne pouvons pas tolérer. Nous allons donc devoir mieux faire. Et nous pouvons mieux faire si nous sommes prêts à réfléchir et à sortir des sentiers battus.

Les objectifs du Millénaire pour le développement restent encore trop souvent considérés comme relevant de la seule responsabilité des organisations non gouvernementales, des gouvernements et des organisations multilatérales. Ce n'est pas judicieux, car l'engagement du secteur privé est crucial pour atteindre ces objectifs. Les connaissances et le savoir-faire de ce dernier dans des domaines comme la science, la logistique et l'innovation nous permettent de repousser les limites du développement. Mais avant tout, le secteur privé est à la fois une source et un moteur pour l'emploi, le développement durable et la croissance économique.

La recherche montre que la croissance économique contribue pour 80 % à la réduction de la pauvreté dans le monde. Lorsque le revenu par habitant augmente, les 20 % les plus pauvres de la population en profitent également, et plus la croissance est forte et plus longtemps elle dure, plus vite le taux de pauvreté chute.

Les mêmes principes sur lesquels fonctionne l'économie de marché peuvent aussi s'appliquer aux communautés locales. Nous en reparlerons plus tard dans la journée, à l'occasion de la manifestation parallèle que j'organise sur le financement accessible à tous en présence de S. A. R. la Princesse Máxima, Avocate spéciale du Secrétaire général pour un financement du développement sans exclusive.

Nous savons donc qu'en fonction de certains critères, les mécanismes de l'économie de marché sont essentiels pour le développement. Mais nous savons aussi qu'investir dans les pays en développement reste considéré par beaucoup comme une entreprise risquée. Partant, pour relancer la croissance économique, le secteur privé doit être aidé. Voilà pourquoi le Gouvernement néerlandais est très favorable aux partenariats entre les secteurs public et privé. Nous avons récemment élaboré une déclaration des donateurs bilatéraux pour appuyer les partenariats

privés pour le développement. Plutôt que de considérer le secteur privé comme une simple « vache à lait », la déclaration lui reconnaît la qualité de partenaire à part entière du développement. Les Gouvernements autrichien, danois, allemand, suédois, suisse et britannique ainsi que l'Administration américaine participent avec nous à cette initiative, de même que la Société financière internationale et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Les gouvernements des Antilles néerlandaises et d'Aruba appuient vigoureusement cette politique de coopération avec le secteur privé pour atteindre les OMD. Le prochain rapport des Antilles néerlandaises sur les OMD mettra l'accent sur cette approche mais aussi sur le renforcement des partenariats existants.

Dans une lettre adressée récemment aux cofacilitateurs et rédigée conjointement avec les directeurs généraux de plusieurs multinationales néerlandaises, le Gouvernement néerlandais a souligné l'importance des partenariats innovants.

« Les Pays-Bas estiment qu'une plus grande collaboration entre gouvernement et milieu d'affaires peut jouer un rôle déterminant, puisqu'elle combinera les connaissances et l'expérience du secteur public à la créativité et au savoir-faire technique du secteur privé. »

Je suis fier que de si nombreuses entreprises néerlandaises soient présentes à ce sommet cette semaine pour montrer que notre approche fonctionne réellement.

Pour atteindre les OMD, il nous faut adopter une manière de pensée novatrice dans chaque domaine. Cela s'applique en particulier aux objectifs 3 et 5. Plus de 350 000 femmes meurent encore chaque année pendant la grossesse ou l'accouchement, et dans de nombreux cas on ne reconnaît pas aux femmes des droits égaux aux hommes. Peu de temps avant mon départ pour New York, on m'a remis une pétition signée par des milliers de mères néerlandaises qui jugent inacceptable le fait que pendant la durée du présent sommet plus de 4 400 femmes mourront en cours de grossesse ou en couches.

À l'instar de ces mères néerlandaises, le Gouvernement néerlandais pense – et je le pense aussi – que c'est en parvenant à l'égalité des chances et des droits pour les femmes que l'on se rapprochera le plus de la réalisation de la plupart des autres OMD. Le

Burkina Faso est un bon exemple. En s'attaquant aux pratiques dangereuses et à la discrimination à l'égard des femmes, en étendant et en améliorant les services de planification familiale, en s'engageant à lever les obstacles aux soins de santé, ce pays a pu réduire considérablement le nombre de décès inutiles.

Les droits de l'homme jouent un rôle crucial sur la route qui nous sépare de 2015. Garantir l'égalité et la non-discrimination nous permettra de donner accès aux services de base aux groupes les plus pauvres et les plus vulnérables. Le principe de responsabilité, le droit de participation et la liberté d'information nous permettront de répondre aux besoins véritables des populations. Enfin, faire en sorte que les choses soient accessibles et abordables garantira que les OMD seront plus qu'une réussite à court terme.

Pour cela, nous, Membres de l'ONU, donateurs, pays en développement et surtout gouvernements et milieux d'affaires, devons combiner nos forces et nos efforts.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Emil Boc, Premier Ministre de la Roumanie.

M. Boc (Roumanie) (*parle en anglais*) : C'est avec un immense plaisir que je prends part à cette réunion de haut niveau consacrée aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). L'adoption des OMD il y a 10 ans a constitué une grande réalisation pour les États Membres de l'ONU et, en fait, pour l'humanité tout entière. Pour la Roumanie, les OMD représentent l'une des plus importantes initiatives prises ces 20 dernières années pour réformer les relations internationales.

Nous sommes rassemblés aujourd'hui non seulement pour mesurer les progrès et évoquer les défis qui nous attendent, mais également pour, ensemble, mobiliser notre sagesse et notre volonté collectives pour faire campagne en faveur de la réalisation des OMD d'ici à 2015. Nous sommes ici aujourd'hui pour montrer que la solidarité n'est pas qu'un slogan et que les mesures que nous prenons au nom de nos citoyens sont pleinement responsables. À une époque où la science et la technologie sont florissantes et où le potentiel de développement humain n'a jamais été si grand, nous avons tous l'impératif moral de trouver des solutions pour éliminer l'extrême pauvreté, la faim et les pires maladies.

Je saisis aussi cette occasion pour féliciter les Présidents actuel et sortant de l'Assemblée générale de présider cette réunion de haut niveau et le Secrétaire général ainsi que toute l'Organisation pour le dévouement et l'engagement dont ils font preuve vis-à-vis de cette tâche vitale qu'est la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En 2007, la Roumanie est devenue membre de l'Union européenne (UE). Elle a enregistré des progrès irréversibles sur la voie de la réalisation des OMD, des progrès consolidés pour une grande part par l'expérience de l'adhésion et les mécanismes ayant trait aux programmes que suppose ce processus.

Quand on parle des OMD, il faut souligner les liens étroits qui existent entre eux. On ne peut insister sur l'objectif d'éliminer la pauvreté sans prendre acte du lien étroit qui existe avec la santé et l'éducation. Dans le même temps, aucune société prospère et équitable ne pourra jamais être érigée sans un équilibre entre les sexes et sans l'autonomisation des femmes. Je voudrais également souligner l'interdépendance qu'il y a entre les OMD, d'un côté, et les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance, de l'autre.

Ignorer ou laisser de côté les principes fondamentaux des droits de l'homme engendre la violence et la pauvreté. La démocratie et l'état de droit sont le système immunitaire de la société humaine. De la même manière qu'une maladie ne peut se guérir si le système immunitaire est affaibli, la pauvreté s'accroît là où règne la corruption. Garantir l'égalité des sexes, les soins de santé, l'éducation pour tous et un environnement non pollué n'est pas qu'une question de ressources, il faut aussi mettre en place les éléments constitutifs des droits de l'homme et de la démocratie. Tout aussi importants, maintenir la paix et la sécurité, mieux prévenir les conflits et agir avec plus de vigueur en faveur de la consolidation de la paix et de la reconstruction après un conflit sont des facteurs essentiels pour atteindre les objectifs de développement.

La notion de développement durable basé sur le lien fondamental entre développement socioéconomique et protection de l'environnement est une autre caractéristique du cadre de développement actuel. Dans ce contexte, je voudrais rappeler le point de vue de la Commission mondiale de l'environnement et du développement qui, dans son rapport de 1987

(A/42/427, annexe), a exprimé l'essence même du développement durable en affirmant qu'il suppose la satisfaction des besoins actuels sans compromettre celle des besoins des générations futures.

Cette année, cela fera 55 ans que la Roumanie est Membre de l'ONU. La Roumanie a profité de sa qualité de Membre pour démontrer son attachement aux buts et principes de la Charte des Nations Unies. De fait, la Roumanie et ses citoyens ont toujours été fermement convaincus des bienfaits de voir les nations œuvrer ensemble pour la paix et le bien-être de l'humanité.

Mon pays possède une fière histoire de tolérance, de main tendue et de confiance sur la scène internationale. Que ce soit en réconciliant des parties en conflit, en effaçant les lignes de démarcation entre l'Est et l'Ouest ou en encourageant la coopération entre pays développés et pays en développement, la Roumanie n'a manqué aucune occasion de renforcer le multilatéralisme.

Compte tenu de la coopération remarquable établie au fil des ans aux niveaux mondial et régional, la Roumanie s'est efforcée d'utiliser ses meilleures données d'expérience pour appuyer les efforts des pays en phase de transition. Dans ce contexte, je tiens à souligner l'importance qu'attache mon pays à la coopération régionale, qui est un moyen efficace pour les pays participants de mettre en commun leurs connaissances.

En prévision de la Réunion plénière de haut niveau de cette année sur les OMD, le Gouvernement roumain a décidé de rédiger un rapport national sur les progrès effectués en vue de la réalisation des OMD. Le rapport sera un outil utile pour encourager les efforts nationaux dans ce domaine. Il examine les progrès accomplis au niveau national ainsi que les moyens d'accélérer le processus. Cette initiative est fondée sur la détermination de la Roumanie à œuvrer à la réalisation des OMD, tant du point de vue national qu'international.

Je tiens par ailleurs à souligner l'importance que revêtent les partenariats mondiaux pour le développement dans le cadre de l'ensemble des efforts consacrés à la réalisation des OMD. Il est selon nous essentiel que les donateurs et les États partenaires assument de manière équitable la responsabilité et le contrôle des actions menées et des ressources mobilisées au titre de l'aide au développement pour

atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Sebastian Piñera Echeñique, Président de la République du Chili.

Le Président Piñera Echeñique (*parle en espagnol*) : Dans cette salle, où convergent les histoires et les espoirs du monde entier, je voudrais m'exprimer au nom des chefs d'État et de gouvernement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et en ma qualité de Président *pro tempore* du Groupe de Rio.

À l'évidence cette année, au cours de laquelle une grande partie de l'Amérique latine commémore ses 200 ans d'indépendance, nous offre une excellente occasion d'établir un bilan des progrès accomplis à ce jour, de renouveler nos engagements et de nous lancer dans l'aventure qu'est l'avenir. C'est pourquoi nous espérons que cette réunion nous permettra d'échanger des propositions et des expériences positives concernant les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), en particulier en matière de lutte contre la pauvreté. De nos jours, un Latino-Américain sur trois vit dans la pauvreté, et les inégalités sont excessives et posent un problème qu'il va nous falloir régler.

Je suis convaincu que jamais au cours de son histoire notre continent n'a eu de meilleure occasion de vaincre la pauvreté et le sous-développement. Nous disposons de presque tous les atouts : un territoire généreux, vaste et fertile, des ressources naturelles abondantes, deux langues sœurs, des démocraties chaque jour plus stables et des peuples prêts à relever ce défi et à lutter contre les difficultés qui se dresseront sur la voie du développement, de la paix et de la démocratie.

En ma qualité de Président de la République du Chili, je voudrais dresser un bilan rapide des objectifs du Millénaire. En ce qui concerne l'éducation pour tous, le Chili dispose déjà d'un système où l'enseignement est gratuit, obligatoire et pratiquement universel pendant 12 ans. En outre, nous avons accompli des progrès remarquables dans l'enseignement supérieur : 7 étudiants sur 10 sont les premiers de leur famille à atteindre l'enseignement supérieur. Le défi consiste donc maintenant à garantir la qualité de l'éducation, et non plus l'accès à celle-ci.

Nous nous efforçons également de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie de la femme, et nous le faisons tout d'abord en facilitant le plein accès des femmes au monde du travail et aux responsabilités publiques. Plus de 60 % des emplois créés dans notre pays sont occupés par des femmes. Pour ce qui est de la violence familiale, mal qui frappe le monde entier, les programmes « Le Chili protège » offrent une couverture qui vise à nous débarrasser de ce fléau. Il en va de même pour la question de la participation des femmes à la vie publique, qui est en pleine renaissance. Je tiens à cet égard à féliciter l'ancienne Présidente chilienne, Michelle Bachelet, d'avoir pris ses fonctions de Secrétaire générale adjointe, chargée de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), où de grands défis l'attendent et où, j'en suis certain, elle réalisera de grandes choses.

Nous sommes également parvenus à ramener les indicateurs de la mortalité infantile et maternelle à des niveaux comparables à ceux des pays les plus développés au monde. S'agissant de la lutte contre le VIH/sida, nous avons atteint l'objectif relatif à la prévalence de la maladie chez les femmes enceintes, ce qui signifie qu'aucun enfant chilien ne peut aujourd'hui contracter cette maladie dans le ventre de sa mère.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, nous travaillons sur trois fronts : premièrement, un plan ambitieux d'économie d'énergie; deuxièmement, un plan ambitieux de promotion des énergies renouvelables, domaine dans lequel le Chili est particulièrement riche et présente un très grand potentiel en ce qui concerne l'énergie solaire, puisque nos déserts sont les plus ensoleillés au monde, en ce qui concerne l'énergie marine, puisque nous avons plus de 5 000 kilomètres de littoral, en ce qui concerne l'énergie géothermique, grâce à tous nos volcans, et, en ce qui concerne l'énergie éolienne et la bioénergie, et troisièmement, nous sommes en train de perfectionner notre système institutionnel, en la matière avec la création d'un nouveau Ministère de l'environnement.

S'agissant de l'extrême pauvreté, nous nous sommes fixé l'objectif de vaincre l'extrême pauvreté pendant notre mandat, c'est-à-dire au cours des quatre prochaines années, et d'en finir avec la pauvreté dans notre pays avant la fin de la décennie. Nous utilisons pour cela deux types d'instruments : ceux qui

s'attaquent aux causes de la pauvreté, créent de meilleurs emplois, améliorent la qualité de l'éducation et renforcent la famille; et, pour que ces instruments aient le temps de donner des résultats, ceux qui atténuent l'incidence de la pauvreté grâce à l'octroi d'un revenu familial décent qui vient compléter les revenus des familles les plus vulnérables afin qu'elles puissent sortir de la pauvreté. Éliminer la pauvreté n'est pas simplement un impératif moral, c'est aussi le meilleur investissement que puissent faire les pays du monde entier pour renforcer la démocratie, consolider la paix sociale et promouvoir le développement économique.

Enfin, outre ces éléments incontournables que sont des démocraties stables, et des économies qui favorisent le plein exercice de la liberté, l'entrepreneuriat des citoyens et l'avènement d'une société où chacun a sa chance, les défis du XXI^e siècle supposent d'investir plus et mieux dans les sciences, la technologie, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Je suis convaincu que ces programmes vont nous permettre d'atteindre les objectifs qui nous ont échappé pendant les 200 premières années de notre indépendance et de nous engager à nouveau à réaliser chacun des objectifs que s'est fixée cette Assemblée en ce début de millénaire. Nous espérons de cette manière offrir à tous nos compatriotes et à l'Amérique latine de véritables possibilités de progrès matériel et spirituel, comme, j'en suis sûr, jamais il ne s'en est présenté auparavant. Avec l'aide de Dieu, nous atteindrons ces objectifs.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Denzil Douglas, Premier Ministre, Ministre des finances, du développement durable, du tourisme, des sports et de la culture de Saint-Kitts-et-Nevis.

M. Douglas (Saint-Kitts-et-Nevis) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de représenter le Gouvernement et le peuple de Saint-Kitts-et-Nevis pour cet examen collectif indispensable et très important des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sur lesquels nous nous sommes mis d'accord il y a 10 ans. Ce sont des objectifs essentiels pour que nos populations vivent à l'abri du besoin.

Dans ce contexte, je saisis cette occasion pour insister sur trois points. Je voudrais, premièrement,

informer l'Assemblée du travail accompli par mon gouvernement et de son engagement soutenu en faveur de la sécurité humaine et de la dignité de tous; deuxièmement, renouveler notre appel à la mise en place de partenariats mondiaux et d'une coopération internationale structurés et véritables pour régler les nombreux problèmes rencontrés par nos peuples; et, troisièmement, rappeler aux pays d'honorer leurs engagements.

Je n'ai nul besoin de rappeler à l'Assemblée qu'avec une population qui compte à peine moins de 50 000 habitants et une superficie de 261 kilomètres carrés, Saint-Kitts-et-Nevis est le plus petit pays indépendant de l'hémisphère occidental. De telles caractéristiques ne l'ont toutefois jamais empêché d'avancer et ne peuvent non plus servir de prétexte pour ne pas souscrire aux normes les plus élevées de gouvernance démocratique, respecter pleinement les droits de l'homme, suivre de bons principes économiques et s'engager à assurer un niveau de vie élevé.

Je suis heureux de dire que, depuis la fin des années 90, nous avons mis en place des mécanismes et politiques internes qui, avec la participation des citoyens, nous ont permis d'évaluer régulièrement les progrès réalisés pour satisfaire nos besoins en matière de développement, qui correspondent aux OMD. De quels progrès s'agit-il?

Premièrement, d'après le dernier rapport sur l'évaluation de la pauvreté par pays, l'extrême pauvreté à Saint-Kitts-et-Nevis est passée de 11 % en 2000 à 1,4 % en 2009. Deuxièmement, depuis 1972, l'accès à l'éducation primaire et secondaire est obligatoire et universel à Saint-Kitts-et-Nevis, et notre pays obtient actuellement les meilleurs résultats en ce qui concerne l'accès universel à l'éducation préscolaire. Troisièmement, Saint-Kitts-et-Nevis est un des premiers pays de l'hémisphère occidental à avoir créé un Ministère des affaires féminines et, même avant l'obtention de l'indépendance politique il y a 27 ans, des femmes occupaient des fonctions à haute responsabilité et tenaient des rôles décisionnels. Aujourd'hui, l'autonomisation des femmes et leur participation à tous les échelons de la prise de décisions et de la gouvernance sont la règle et, à Saint-Kitts-et-Nevis, les femmes n'ont pas plus de difficultés que les hommes à être nommées à des postes clefs. Quatrièmement, le taux de mortalité infantile a sensiblement baissé au cours des 10 dernières années.

Cinquièmement, durant la période à l'examen, le taux de mortalité maternelle est resté très faible grâce aux efforts du Gouvernement qui n'a cessé d'investir dans le secteur de la santé, notamment par un renforcement des capacités correspondant à son engagement d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. Sixièmement, s'agissant de la préservation de l'environnement, les stratégies que nous avons définies ont déjà permis de mettre en œuvre des projets d'énergie géothermique et éolienne. Septièmement, le Partenariat pancaribéen de lutte contre le VIH/sida, dont Saint-Kitts-et-Nevis est membre, est considéré par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) comme un modèle de meilleure pratique internationale dans la lutte contre le VIH/sida. Ce partenariat est également réputé pour ses activités dans les domaines de la prévention, du traitement et des soins et pour son rôle de sensibilisation visant à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des personnes touchées par cette maladie. Huitièmement, en ce qui concerne le partenariat mondial, à cause de la baisse de l'aide publique au développement (APD), Saint-Kitts-et-Nevis a dû utiliser en grande partie les maigres ressources de l'État pour financer et maintenir les programmes liés aux OMD. Nous nous félicitons donc que le Gouvernement et le peuple taïwanais, ainsi que d'autres, appuient nos efforts nationaux visant à atteindre les OMD par des investissements dans le secteur agricole, la sécurité alimentaire et les technologies. Un tel partenariat, je tiens à le souligner, pourrait servir d'exemple aux pays développés, dont certains n'ont pas honoré leurs propres engagements.

Je tiens à assurer le Président de l'Assemblée générale que les progrès que nous avons accomplis vers la réalisation des OMD à l'échéance de 2015 sont le résultat d'une planification rigoureuse et d'une gestion prudente. Nous vivons cependant des moments difficiles et sommes confrontés à une multitude de problèmes. En effet, bien que nous ayons adopté des politiques macroéconomiques extrêmement précises et malgré notre prudence budgétaire et nos programmes financiers, tous nos efforts et nos meilleures pratiques, sont souvent mis à mal par des facteurs extérieurs, comme c'est le cas depuis le début de la crise financière et l'effondrement de l'économie mondiaux en 2008. De même, les progrès réalisés à la suite de lourds investissements peuvent être annulés en quelques instants et laisser notre petite économie vulnérable à la merci d'un marché financier déjà tendu,

d'autant qu'elle ne bénéficie ni de subventions ni de prêts à conditions préférentielles. Cette situation a été aggravée par les méthodes inéquitables utilisées pour calculer notre produit intérieur brut (PIB) par habitant, qui place Saint-Kitts-et-Nevis dans une fourchette trop élevée ne correspondant pas à la réalité.

À l'instar d'autres pays, en dépit des efforts minutieux que nous déployons pour élaborer et mettre en œuvre nos programmes de relance, la question du PIB par habitant demeure un obstacle majeur, qui existait avant la crise financière et économique mondiale. Devant cette assemblée, je voudrais souligner une fois encore que ce mode de calcul est injuste, arbitraire, injustifiable et déstabilisant sur le plan économique. En effet, alors que nous gérons nos affaires de manière responsable, efficace et compétente, nous ne pouvons toujours pas obtenir de prêts à des conditions libérales, dont nous avons tant besoin.

Pour ce qui est de Saint-Kitts-et-Nevis, le poids accablant du coût élevé de l'emprunt, les bouleversements économiques et sociaux entraînés par la disparition de l'industrie sucrière il y a cinq ans, le ralentissement de l'économie mondiale et la baisse de l'investissement, l'atteinte à notre secteur des services et l'endettement accru de nos entreprises risquent de remettre en cause les progrès que nous avons accomplis dans la réalisation des OMD et d'entraver le développement de notre petit pays qui, s'il est tourné vers l'avenir, demeure toutefois vulnérable.

En plus de ces éléments et des effets de la récession, au moment où nous parlons, des ouragans se déchaînent dans tout l'hémisphère Nord. La régularité et la férocity des inondations et des ouragans, l'incidence de l'élévation du niveau de la mer ainsi que d'autres faits catastrophiques nous rappellent tous cruellement que les conséquences des changements climatiques sont bien réelles.

Cependant, le fait que, dans notre examen, nous soyons aussi préoccupés que ne soient réduits à néant les progrès accomplis jusqu'ici, cinq ans avant l'échéance fixée pour la réalisation des OMD, ne cadre pas avec l'esprit des objectifs du Millénaire pour le développement. Je ne suis pas convaincu que tout cela témoigne de la collaboration multilatérale constructive dont nous avons intensément parlé ces 10 dernières années.

J'encourage donc les pays rassemblés ici dans le cadre de ce sommet de suivi, à prendre les mesures appropriées, que ce soit au sein de leurs organes législatifs ou d'institutions multilatérales, afin de promouvoir les efforts de collaboration qui font progresser le bien commun, placent le partenariat véritable au-dessus de l'esprit de clocher, et font avancer les peuples sur la voie de la croissance personnelle et de l'accomplissement de leur potentiel individuel.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Tonio Borg, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de Malte.

M. Borg (Malte) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, nous étions réunis dans cette même salle pour entamer un processus destiné à redonner espoir à l'humanité. En adoptant la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les chefs d'État et de gouvernement ont promis aux populations de remplir huit objectifs importants afin d'éliminer ou de réduire l'extrême pauvreté, la faim, l'illettrisme et la maladie, et de s'engager dans un partenariat pour le développement. Nos dirigeants ont agi de manière collective et avec détermination. Par notre engagement politique à agir, nous avons donné aux populations pauvres et vulnérables l'espoir et les aspirations à un meilleur avenir, notamment en surmontant les problèmes qu'elles continuent de rencontrer en raison des crises économique, financière et alimentaire mondiales, des conflits et des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme.

Puisqu'il ne reste que cinq ans pour honorer les promesses et les engagements que nous avons pris de réaliser les OMD d'ici à 2015, cette Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale nous fournit l'occasion exceptionnelle de passer en revue les actions entreprises et les contributions faites à ce jour, de veiller à ce que les progrès obtenus ces 10 dernières années soient durables et préservés et de convenir d'une stratégie cohérente et concertée en vue d'atteindre les OMD dans les cinq prochaines années et au-delà.

Le Secrétaire général a défini l'année 2010 comme étant « l'Année du développement ». Il sied donc que cette Réunion plénière de haut niveau se focalise sur ce qui doit être fait pour accélérer la

dynamique vers la réalisation des OMD, en réduisant le nombre de personnes vivant encore dans l'extrême pauvreté – estimé à 1,4 milliard – le nombre de personnes encore sous-alimentées – s'élevant à 830 millions – ainsi que celui – estimé à plus de 42 millions – de réfugiés et de personnes déplacées par les conflits ou les persécutions. En effet, Malte a accueilli un certain nombre de ces réfugiés au cours de l'année écoulée.

La Réunion se concentre également sur les façons de réduire les risques de décès, d'invalidité ou de pertes économiques dus à des catastrophes naturelles, notamment les changements climatiques; d'augmenter les possibilités d'éducation pour tous; de continuer à améliorer la parité entre les sexes en matière de scolarisation; de maintenir et d'accélérer le rythme de diminution des décès d'enfants, qui se chiffrent actuellement à 8,8 millions; de parvenir à faire diminuer de 5,5 % par an la mortalité maternelle; d'améliorer la santé maternelle; et enfin, de faire baisser le nombre de décès dus au sida qui est aujourd'hui de 2 millions. Elle examine en outre comment assurer la préservation de l'environnement en diminuant le volume des émissions de dioxyde de carbone dans le monde, qui est de 30 milliards de tonnes aujourd'hui.

Le Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement de 2010 indique que des progrès ont été obtenus dans la réalisation de ces objectifs, et des OMD dans certaines régions du monde. Ces résultats sont réels, bien qu'inégaux. Toutefois, en donnant la priorité au concept du développement humain par le biais de ce que le Secrétaire général décrit comme des stratégies, politiques et programmes nationaux de développement, auxquels s'ajoute l'aide extérieure au développement de la part des partenaires de développements internationaux, la communauté internationale a accompli des avancées considérables pour faire en sorte que les bénéfices des progrès soient répartis largement et, si possible, de manière équitable.

Dans le même temps, étant donné les bouleversements économiques et financiers auxquels les États Membres de l'ONU sont confrontés depuis plusieurs mois, il semblerait que des défis plus redoutables encore nous attendent. Il faut donc s'efforcer de nouveau de renforcer notre partenariat afin que, grâce à l'unité et à la coopération, nous réalisions les OMD, une réalisation qui, comme l'a affirmé le Secrétaire général dans l'avant-propos du

rapport, « nous fera accéder rapidement à un monde plus stable, plus juste et moins dangereux ».

À l'instar d'autres États Membres, Malte reconnaît la nécessité de s'efforcer avec davantage de détermination à réaliser les OMD d'ici à 2015. La réalisation des objectifs permettrait de garantir que les populations des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, y compris les petits États fragiles, bénéficient des conditions de base et des éléments essentiels d'une vie décente. Alors que les OMD ont été fixés à une période relativement stable, quand la planification, la croissance et l'aide étaient relativement prévisibles, nous naviguons actuellement dans des eaux inconnues et incertaines. À l'approche de 2015, il est plus que probable que la communauté internationale devra examiner et adopter un cadre ajusté, ainsi que des approches novatrices, pour trouver et mobiliser des mécanismes de développement destinés à répondre à ces changements.

On ne saurait considérer comme acquis l'appui continu aux OMD, même au-delà de 2015, sans répondre aux préoccupations et critiques émises par diverses parties prenantes. Aucun développement ne sera possible sans l'instauration d'un environnement propice à la sécurité et à la coopération, et aucune sécurité à long terme ne saurait être garantie sans développer davantage le partenariat mondial pour le développement. Malte estime donc qu'il est vital que l'examen des succès et des échecs des OMD soit un processus constant qui reflète notre environnement politique et socioéconomique en mutation, en accordant la priorité à un appui aux progrès réguliers dans la réduction de la pauvreté.

Malte continue d'assumer pleinement ses engagements et responsabilités, aussi bien en tant qu'État Membre de l'ONU que comme pays signataire de la Déclaration du Millénaire. En tant qu'État membre de l'Union européenne et à titre national, Malte continue de fournir sa modeste part d'aide en contribuant au développement des pays en développement.

Cette politique se fonde sur la conviction de Malte que l'éducation, la santé et la sécurité alimentaire sont les fondements du développement humain durable, car elles agissent comme des catalyseurs pour la réalisation de tous les objectifs de développement. C'est pour cette raison que le Gouvernement maltais veille à ce que sa politique de

développement se concentre principalement, mais pas exclusivement, sur les pays de la corne de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne, qui rencontrent des obstacles et des difficultés majeurs pour réaliser les OMD.

En effet, ces deux dernières années, entre autres contributions, Malte a cofinancé plusieurs projets humanitaires en Afrique, en Asie et en Amérique centrale. Ces projets sont fondés sur la notion qu'il faut lutter contre la pauvreté par le développement et répondent aux besoins vitaux des populations et des communautés locales. Nous avons notamment appuyé des projets de collecte des eaux de pluie en Ouganda, de construction d'établissements scolaires et médicaux et de logements en Éthiopie, de construction de plusieurs établissements d'enseignement au Kenya, de construction d'installations médicales et scolaires en Tanzanie, et d'autres projets en Inde, à Sri Lanka, au Pakistan, au Guatemala, au Pérou et aux Philippines.

Par le biais d'un engagement continu et d'un partenariat durable, et en étroite coopération avec les autres États Membres de l'ONU, Malte va s'employer à honorer la promesse du Millénaire de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Kanat Saudabayev, Secrétaire d'État et Ministre des affaires étrangères de la République du Kazakhstan.

M. Saudabayev (Kazakhstan) (*parle en russe*) : Le présent sommet revêt une importance particulière dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) définis par l'Assemblée générale il y a 10 ans, puisque à travers le monde, les gens attendent que nous prenions des décisions et des engagements qui soient à la hauteur de leurs espérances en matière de paix, de sécurité, de développement et de prospérité.

Le Kazakhstan estime que ce sommet nous offre l'occasion de combler le fossé qui existe entre le développement socioéconomique des pays développés et celui des pays en développement. À cet égard, nous attachons une importance particulière à la conclusion du Cycle des négociations commerciales de Doha. En outre, aujourd'hui, des mesures doivent être prises pour consolider et harmoniser les niveaux de développement technologique des pays.

La présente réunion de la communauté internationale doit se pencher sur les problèmes qui constituent une menace pour la planète, comme la crise de l'énergie qui ne cesse de s'aggraver et les risques croissants que font peser les changements climatiques néfastes. À cet égard, du haut de cette tribune, le Président de la République du Kazakhstan, M. Nursultan Nazarbayev, a proposé que le Sommet mondial pour le développement durable de 2012 soit l'occasion de débattre de l'élaboration d'une stratégie mondiale en matière d'énergie et d'environnement. Selon nous, établir des prévisions énergétiques et environnementales et mettre en place, sur cette base, un partenariat actif entre les civilisations sont les éléments les plus fondamentaux d'une revitalisation radicale et novatrice de la communauté mondiale.

Aujourd'hui, en sa qualité de Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Kazakhstan contribue de façon significative à la réalisation des objectifs des Nations Unies. Nous mettons en œuvre des initiatives dans les domaines de la sécurité, de l'économie et de l'aide humanitaire aux niveaux national et international. Sous la direction du premier Président de son histoire, Nursultan Nazarbayev, les succès engrangés par le Kazakhstan en matière de développement économique, social et politique au cours de ses 19 années d'indépendance démontrent qu'avec une stratégie claire de développement, la volonté politique des États et l'étroite coopération de la communauté internationale, les objectifs du Millénaire pour le développement peuvent être réalisés.

Le Kazakhstan ne s'est pas contenté de progresser dans la réalisation des OMD, il a aussi contracté des obligations supplémentaires dans divers domaines, dans le cadre des objectifs dits OMD-Plus. En conséquence, depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) il y a 10 ans, le Kazakhstan a connu une croissance économique solide. En 2007, la taille de notre économie avait doublé par rapport à l'année 2000, et nous entendons la multiplier par trois d'ici à 2015. Grâce aux mesures économiques actuelles et à d'importantes réserves financières, de plus de 50 milliards de dollars, accumulées grâce à la gestion efficace de ses ressources naturelles, le Kazakhstan a réussi à surmonter tous les effets de la crise financière mondiale. En même temps, nous avons réussi à maintenir la croissance économique, à réduire le chômage et à honorer toutes nos obligations sociales.

Dans le cadre d'un programme gouvernemental de développement industriel accéléré et novateur, nous avons l'intention de poursuivre la modernisation technologique de notre économie. Au cours de la décennie écoulée, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a été réduit de trois quarts. Le problème de la faim n'existe plus au Kazakhstan depuis longtemps.

Les ressources affectées à l'éducation et à la santé ont connu une augmentation régulière et ont été multipliées par plus de huit ces 10 dernières années. L'infrastructure des systèmes d'éducation et de santé a été modernisée. Un réseau homogène d'écoles et d'installations médicales modernes est en train d'être mis en place dans tout le pays. Le taux d'inscription des enfants dans l'enseignement secondaire est proche de 100 %. Le taux national d'alphabétisation est, quant à lui, de 99,6 %.

Les indicateurs de santé se sont considérablement améliorés. L'espérance de vie est passée de 65 à 68 ans. L'incidence de la tuberculose a diminué de 30 %. La mortalité maternelle a été réduite de moitié et le taux de natalité a été multiplié par 1,5.

Nous nous sommes particulièrement attachés à assurer une plus grande participation des femmes dans la vie politique de l'État. Notre objectif est que d'ici à 2016, 30 % des postes de responsabilité soient occupés par des femmes.

Le Kazakhstan a également fait des progrès s'agissant d'honorer ses obligations relatives à la préservation de l'environnement. Une stratégie de développement durable à l'horizon 2020 est en train d'être mise en œuvre avec succès dans tout le pays. Afin de rapprocher les processus de transition européen et asiatique vers le développement durable, le Kazakhstan a lancé l'initiative Pont vert, un programme de coopération de grande envergure pour la protection des écosystèmes transfrontaliers et l'adaptation aux effets des changements climatiques. Cette initiative sera présentée plus en détail à la sixième Conférence ministérielle sur l'environnement, l'économie et la protection sociale des pays de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, qui se tiendra à Astana la semaine prochaine.

Nous sommes reconnaissants de l'assistance fournie par le système des Nations Unies et la communauté internationale pour surmonter les

conséquences des catastrophes écologiques dans la mer d'Aral et les régions de Semipalatinsk. Nous soulignons l'importance de la nouvelle stratégie globale axée sur le développement pour mener à bien les tâches définies.

Le présent sommet permet de prendre la mesure de notre volonté politique collective de mettre en œuvre la Déclaration du Millénaire. Bien entendu, il incombe au premier chef aux pays de réaliser les OMD. Cependant, la communauté internationale peut et doit appuyer les efforts nationaux. Pour atteindre les OMD, il faut accroître l'aide publique au développement, en termes de quantité et de qualité. Nous nous félicitons des mesures prises par de nombreux pays développés en vue d'honorer l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique au développement d'ici à 2015.

Jusqu'à une époque récente, le Kazakhstan recevait une aide extérieure, mais aujourd'hui, grâce à des réformes économiques réussies, notre pays fait désormais partie du groupe d'États connu sous le nom de nouveaux donateurs. Nous fournissons de l'aide à des pays d'Asie centrale. S'agissant de l'Afghanistan, nous contribuons 50 millions de dollars sous forme de bourses pour former un millier d'experts afghans dans nos universités et nos écoles professionnelles, ce qui ne manquera pas d'aider ce pays à réaliser les OMD. Nous sommes convaincus que des efforts conjoints de toute la communauté internationale en faveur d'une solidarité et d'une assistance accrues pour les pays en développement sont nécessaires pour atteindre les OMD.

Le projet de résolution (A/65/L.1) qui sera adopté à l'issue de la réunion de haut niveau est un pas dans la bonne direction. Il réaffirmera l'attachement de tous les États Membres aux OMD et renforcera nos efforts collectifs et nos partenariats en vue d'atteindre tous les objectifs que nous nous sommes fixés d'ici à 2015. L'Assemblée a pour tâche d'accélérer les progrès vers la réalisation des OMD. Le Kazakhstan est disposé à participer activement à ce processus et a démontré que les objectifs du Millénaire étaient réalisables.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Boyko Borissov, Premier Ministre de la République de Bulgarie.

M. Borissov (Bulgarie) (*parle en bulgare; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je voudrais saluer du haut de cette tribune, la nation bulgare qui fête aujourd'hui l'anniversaire de son indépendance. Cela fait 102 ans que cette fête nationale atteste de manière convaincante qu'une nation toute entière peut défendre sa souveraineté et se développer avec succès. Je salue tous les Bulgares vivant en Bulgarie et dans le monde entier, à l'occasion de cette fête nationale et les félicite de n'avoir jamais, absolument jamais, refusé d'aide aux plus faibles ou aux plus nécessiteux.

Nous tous, réunis ici pour débattre des défis mondiaux auxquels doit faire face l'humanité, savons que le monde moderne se caractérise à la fois par des avancées remarquables, qui améliorent la vie des peuples du monde, et par des écarts de développement qui tendent à l'affaiblir.

Nul ne peut nier que d'importants progrès ont été réalisés ces deux dernières décennies. Plus de 1,6 milliard de personnes ont maintenant accès à l'eau potable; plus de 400 millions de personnes sont sorties de la pauvreté et les progrès de la science et de la médecine ont permis de trouver des vaccins contre des maladies incurables tandis que d'autres étaient éradiquées. Parallèlement toutefois, chaque année, l'humanité dépense 1 500 milliards de dollars pour assurer la paix et la sécurité dans le monde, alors que seul l'équivalent d'un onzième de cette somme est investi dans l'aide au développement. Nous ne saurions ignorer le fait que des millions de personnes dans le monde en développement ne survivent qu'avec 10 litres d'eau par jour, tandis que, dans le monde développé, certaines installations et certains équipements consomment des dizaines de fois plus d'eau en une heure seulement. Ce monde doit changer.

Du haut de cette tribune, je tiens à affirmer solennellement que la Bulgarie est pleinement consciente de la nécessité d'assurer un développement mondial. Nous contribuerons, dans les limites de nos capacités, à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), car nous mesurons l'importance de la solidarité en tant que fondement politique.

La politique bulgare de participation à la coopération internationale en faveur du développement montre combien nous souhaitons être à la hauteur des engagements que nous avons pris à l'occasion des

grandes conférences des Nations Unies sur le développement international, et de la décision prise en juin 2005 par le Conseil européen de définir de nouveaux objectifs concernant le volume de l'aide publique au développement fournie par les États membres de l'Union européenne (UE). Malgré les nouvelles difficultés économiques et financières auxquelles nous nous heurtons, mon pays continue d'accroître l'aide internationale qu'il fournit en tant que donateur.

En Bulgarie, nous sommes nous-mêmes confrontés à de nombreux défis, notamment des problèmes liés à notre développement et au niveau de vie. Cela ne nous empêche pas de nous acquitter consciencieusement des engagements que nous avons pris en matière d'aide internationale au développement, car nous savons pertinemment combien la solidarité internationale est importante pour régler les problèmes cruciaux qui pèsent sur le bien-être des peuples du monde.

Mon pays est fortement tributaire de la solidarité européenne et des possibilités offertes par l'Europe pour développer son économie et améliorer le niveau de vie de sa population. C'est précisément pourquoi nous sommes si conscients de l'importance de la solidarité et sommes prêts à aider les régions du monde qui en ont besoin. Tous les efforts que nous avons déployés dans le cadre du processus de relèvement économique européen général, pour que l'économie bulgare retrouve rapidement son dynamisme et sa prospérité se sont avérés également le moyen le plus efficace de produire des ressources supplémentaires pour le développement.

Actuellement, la Bulgarie axe ses efforts en matière d'aide au développement sur les pays situés dans les régions voisines des Balkans et de la mer Noire. Toutefois, au travers de notre contribution financière au dixième Fonds européen de développement, nous appuierons aussi, bien qu'indirectement, les efforts de développement des pays d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique.

La politique bulgare de coopération en faveur du développement vise principalement à éliminer la pauvreté, dans toutes ses dimensions et avec tout ce que cela implique. L'éducation, la transition socioéconomique, la réforme des soins de santé, les projets d'infrastructure, la protection de l'environnement et la préservation de la diversité

culturelle comptent parmi les priorités de notre aide au développement. Pour atteindre tous ces objectifs, il faut bien plus que des ressources financières. Il faut des experts, des spécialistes, et des savoir-faire. C'est avec ce type d'aide que les pays disposant de ressources financières modestes, telle la Bulgarie, peuvent apporter le plus, au sein de mécanismes internationaux mieux coordonnés.

Je tiens ici à faire part de ma conviction qu'il est tout aussi important d'améliorer la qualité de l'aide que d'en augmenter le volume pour atteindre les OMD. C'est pourquoi notre politique de développement repose sur les principes d'efficacité de l'aide définis dans la Déclaration de Paris puis réaffirmés dans le Programme d'action d'Accra.

Nous avons la possibilité de changer le monde dans lequel nous vivons. Je suis donc convaincu qu'un effort collectif nous permettra d'atteindre notre objectif commun, à savoir éliminer la pauvreté. Nous pouvons même accomplir davantage en atteignant les objectifs du Millénaire pour le développement : nous pouvons réparer le mal qui a été fait; nous pouvons remettre le monde sur ses deux pieds, comme il convient. Ne laissons pas passer cette occasion inestimable.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Musa M. Abdussalam Kousa, Secrétaire du Comité populaire général pour les liaisons étrangères et la coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

M. Kousa (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord, au nom de ma délégation, vous faire part de notre profonde reconnaissance et de notre gratitude pour les efforts déployés en vue d'organiser cette importante réunion. Je voudrais remercier tout particulièrement le Secrétaire général pour son rapport complet et précis sur la suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire (A/64/665), intitulé « Tenir les engagements pris », l'objet de la présente réunion. Je félicite M. Deiss pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa tâche considérable au cours de la présente session.

De même, je remercie le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-quatrième session des efforts qu'il a déployés pour assurer le succès de notre Réunion ainsi que le Représentant permanent du

Sénégal, S. E. M. Paul Badji, et le Représentant permanent du Danemark, S. E. M. Carsten Staur, pour leur rôle important et leurs efforts inlassables en tant que facilitateurs des réunions et des négociations qui ont permis de dégager un consensus sur le projet de document final qui sera adopté à la présente réunion (A/65/L.1).

Je tiens à adresser nos sincères remerciements au Représentant permanent du Yémen, un pays frère, S. E. M. Abdullah M. Alsaïdi, pour la sagesse avec laquelle il a présidé le Groupe des 77 et de la Chine et pour le rôle qu'il a joué dans les négociations visant à défendre les intérêts et les objectifs de l'ensemble des pays en développement dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Dans ce contexte, la délégation de mon pays s'associe à la déclaration faite par S. E. M. Abubakr A. Al-Qirbi, Ministre yéménite des affaires étrangères, au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Mon pays aura l'honneur d'accueillir le troisième Sommet du Groupe début 2011.

Dix années se sont écoulées depuis que la communauté internationale s'est réunie à l'Organisation des Nations Unies pour défendre les pauvres et les personnes démunies dans un monde dominé par la pauvreté, les maladies, l'analphabétisme et l'inégalité entre les sexes et pour se pencher sur d'autres problèmes liés au sous-développement économique et social et sur des questions relatives à la paix et à la sécurité mondiales, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient. Cette rencontre internationale a été organisée après que la communauté internationale a pris conscience qu'il incombait à tous les États de régler les problèmes entravant un développement économique et social durable, le monde étant devenu un seul village. En outre, il existe désormais un lien étroit entre les crises financière et économique dans les pays développés, qui ont des incidences sur l'industrie, l'agriculture, les sciences, les technologies et l'économie de ces pays, et les crises dont souffrent depuis des dizaines d'années les pays en développement et les pays émergents dans les domaines du développement social et économique et de la consolidation et du maintien de la paix et de la sécurité.

La présente réunion se tient à un moment opportun pour envisager les mesures que doit prendre la communauté internationale au cours des cinq prochaines années et pour examiner et évaluer les

progrès réalisées dans la mise en œuvre des promesses faites et des engagements pris dans le cadre du partenariat mondial en faveur du développement durable, défini par les États Membres dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes également réunis pour trouver une solution aux problèmes sociaux rencontrés par les pays en développement suite aux crises financière et économique provoquées par les politiques économiques et monétaires et la spéculation financière appliquées dans les marchés des grands pays industrialisés. La fluctuation des cours de l'énergie, des prix des produits agricoles et des denrées alimentaires, ainsi que les changements climatiques, l'insécurité et l'instabilité, en particulier sur le continent africain et au Moyen-Orient, y ont également contribué.

Ces crises ont eu des incidences négatives : les capacités et ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes de développement ont été réduites et les gains acquis grâce aux efforts diligents déployés par les pays en développement ont été annulés après que ceux-ci aient accompli des progrès dans la réalisation des OMD. Il sera très difficile d'atteindre les objectifs convenus en l'absence d'une volonté politique à la hauteur des promesses faites aux pays en développement et des engagements pris. Comment pouvons-nous sortir plus d'un demi-milliard de personnes de la pauvreté d'ici à 2015?

Nous reconnaissons que le volume de l'aide publique au développement a augmenté dans l'ensemble de 30 % entre 2004 et 2009 pour atteindre 120 milliards de dollars et que la dette publique de plusieurs pays parmi les plus pauvres a été annulée. Toutefois, la plupart des pays donateurs n'ont pas atteint l'objectif visant à consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide au développement.

S'il est important que certains pays en développement enregistrent une forte croissance économique, il est encore plus important d'apporter de réels changements dans les infrastructures et les structures sociales, qui ont un impact sur la vie des personnes et permettent de garantir leur sécurité sur les plans alimentaire, environnemental et sanitaire, entre autres cibles des OMD. Cela ne peut être réalisé que, d'une part, par le renforcement de la confiance, la coopération et l'intégration des efforts de développement nationaux, des partenariats bilatéraux

et multilatéraux et, d'autre part, en renforçant le rôle et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies.

À cet égard, nous ne pouvons contester le rôle joué par le Groupe des Vingt dans la gouvernance économique et financière au niveau mondial. Cependant, l'ONU continue de jouer un rôle moteur et de rassembler les efforts de la communauté internationale visant à lutter contre la pauvreté et à contenir les crises transfrontalières, car notre organisation bénéficie d'une légitimité internationale ainsi que de l'expérience et des capacités requises pour répondre aux crises mondiales, qui ont un coût élevé et appellent une réponse globale à tous les niveaux.

Il existe toujours de réels risques d'éclatement d'une nouvelle crise économique. En effet, certains pays n'ont redressé leur économie que de manière partielle sans tenir compte des répercussions sociales de la crise financière et économique. Cela est parfaitement illustré par la crise de la dette souveraine dans certains pays industrialisés. Les indicateurs macroéconomiques ne traduisent pas complètement la situation sociale et humanitaire des pays en développement, en particulier en Afrique, et notamment la hausse du chômage, la malnutrition, la famine, les problèmes liés à l'éducation des enfants, à la condition des femmes et des jeunes, l'immigration clandestine, la traite des personnes, le trafic de drogue, la criminalité transnationale, la désertification et la sécheresse. Ces problèmes ont aggravé les tensions politiques et les problèmes de sécurité, non seulement dans certaines sociétés et pays mais aussi aux niveaux régional et international.

Dans ce contexte, mon pays affirme le droit des pays et des peuples soumis à l'occupation étrangère, et en premier lieu le peuple palestinien, à l'autodétermination et à l'indépendance, pour qu'ils puissent exercer leur autorité et atteindre leurs objectifs dans les domaines social, économique et politique. Ce que l'on appelle « le relèvement pour tous » doit concerner également ces peuples qu'il ne faut pas désigner par la notion équivoque et sélective de « groupes vulnérables ». Nous sommes également favorables à l'initiative Global Pulse du Secrétaire général, un moyen de détecter les premiers signes d'une crise et de combler les lacunes de l'information au moment d'élaborer des résolutions pertinentes.

Mon pays y est favorable car il appuie le rôle que l'ONU, et en particulier l'Assemblée générale, joue

pour régler des problèmes internationaux et remédier à leurs effets sur le développement, notamment sur la gouvernance, l'économie mondiale, y compris ses aspects financier et social.

L'Afrique connaît une situation difficile sur les plans économique, social et environnemental par rapport à d'autres continents. La famine menace plusieurs régions, en particulier dans le Sahara et en Afrique de l'Ouest à cause de la sécheresse. De même, cette région souffre d'un manque d'investissement dans les infrastructures, en particulier pour ce qui est des réseaux routiers et des moyens de transport. Mon pays a pris plusieurs initiatives et investi dans un grand nombre de projets agricoles, miniers et sociaux, notamment des centres de santé, des écoles et des routes, l'une des plus importantes étant celle qui traverse le désert et dessert des pays enclavés.

La Libye a également créé des organes nationaux indispensables au financement et à la mise en œuvre de nombreux projets dans les secteurs de l'énergie, des ressources minières et des communications, entre autres, par le biais du fonds d'investissement Libyan-African Investment Portfolio, dont le capital s'élève à 5 milliards de dollars. Cette holding détient plusieurs entreprises, banques et fonds qui sont chargés de financer de nombreux projets à l'appui des plans de développement nationaux dans plusieurs pays africains. En parallèle, mon pays verse des contributions considérables à de nombreuses institutions de financement du développement aux niveaux régional et international.

En ce qui concerne les efforts de développement socioéconomique, en Libye, nous avons commencé à revoir nos structures économiques et nos relations internationales politiques et économiques pour tenir compte à la fois des transformations économiques et politiques régionales et internationales, de notre propre proximité géoéconomique avec l'Union européenne, l'Union africaine, la mer Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Afrique, et de notre statut de pays exportateur d'énergie, aux conditions climatiques difficiles du fait de sa situation dans le Grand Sahara. Grâce à des programmes de protection sociale et de redistribution équitable des revenus, nos efforts nationaux visent l'amélioration des conditions de vie, l'éradication de l'extrême pauvreté et de la faim et l'extension du développement aux diverses régions du pays. Nous avons adopté un ensemble de politiques pour accroître les revenus des ménages, notamment en

fixant un salaire minimum, en mettant en place un programme national pour les petites et moyennes entreprises et en fournissant des microcrédits aux jeunes et aux femmes.

Dans le domaine de l'éducation, le pourcentage d'élèves inscrits à l'école primaire était d'environ 98 % en 2007, dont un peu plus de 48 % de filles et environ 51 % de garçons. Ce résultat a été obtenu grâce à une politique d'éducation primaire gratuite et obligatoire pour tous les citoyens. Notre politique en matière d'égalité des sexes, qui est appliquée dans tous les secteurs – social, économique, politique et dans l'armée –, garantit les droits des femmes et appuie l'approche adoptée par l'État et les communautés pour activer ces droits aux niveaux culturel, social et économique.

S'agissant de la réduction de la mortalité maternelle et des enfants de moins de cinq ans, la Libye a accompli des progrès remarquables en mettant en œuvre des programmes de vaccination intensive, ce qui a permis d'éradiquer des maladies comme la poliomyélite infantile ou de maîtriser la rougeole. Notre pays s'emploie à accroître l'offre de soins médicaux dans les zones rurales et à améliorer les services médicaux en général, et en particulier le suivi sous contrôle médical des grossesses et des accouchements. D'ailleurs, le pourcentage des femmes ayant bénéficié de soins médicaux avant l'accouchement atteint 98 %. Actuellement, l'espérance de vie est de 78 ans pour les femmes et de 76 ans pour les hommes, ce qui traduit une amélioration notoire des conditions de vie et des services de santé en Libye.

En ce qui concerne le syndrome d'immunodéficience acquise (sida), notre centre national pour les maladies transmissibles et endémiques assure le suivi d'un programme national pour la prévention du sida. Ce programme a permis d'accroître le dépistage, de sensibiliser à la maladie et de promouvoir des mesures de prévention à l'intention de nos citoyens et des nombreux immigrants illégaux que compte notre pays.

Les préoccupations environnementales de la Libye sont fondées sur le fait que le pays occupe un large territoire géographique doté de faibles ressources en eau puisque situé dans une zone désertique. À cet égard, la Libye a acquis une expérience précieuse et inégalée avec la mise en œuvre du projet de Grand

fleuve artificiel et de réseau de transport qui, partant de l'intérieur désertique, couvre l'intégralité du territoire national. Avec 4 000 kilomètres de canalisations souterraines, ce projet approvisionne le pays en eau pour la consommation, l'irrigation et l'utilisation urbaine. Notre pays a l'intention de mettre sur pied des projets parallèles à grande échelle pour le dessalement de l'eau de mer et le recyclage des eaux usées. Toutefois, les États sahariens voisins et notre environnement saharien en général restent soumis aux risques de sécheresse et de désertification et affichent une grande vulnérabilité écologique.

Je manquerais à mes obligations si je terminais cette déclaration sans mentionner l'importance que mon pays attache à la mise en place d'un partenariat mondial aux niveaux bilatéral, régional et international, qui soit doté d'une vision globale en matière de coopération et de développement, intégrant les dimensions sociale, économique, politique et sécuritaire. Il ne peut y avoir de paix durable sans développement durable. La gouvernance démocratique et le respect des droits de l'homme ne peuvent être atteints que si la communauté internationale honore au préalable les obligations et engagements qu'elle a pris dans le cadre de diverses résolutions et instances internationales. Telle est la responsabilité partagée envers laquelle mon pays s'est engagé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Luis Almagro, Ministre des affaires étrangères de la République orientale de l'Uruguay.

M. Almagro (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais pour commencer me féliciter de la convocation de cette Réunion plénière de haut niveau pour examiner les progrès réalisés et les défis restant à relever pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

L'ensemble des politiques publiques et mesures mises en œuvre par notre gouvernement a largement contribué aux progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, à seulement cinq ans de l'échéance fixée par la Déclaration du Millénaire, il nous reste, malgré les efforts consentis, beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre ces objectifs.

L'Uruguay est fermement résolu à réduire la pauvreté, à éliminer l'extrême pauvreté et à avancer vers une plus grande équité économique et sociale.

Dans l'optique d'éradiquer la pauvreté, nous avons déployé des efforts importants en mettant en œuvre une série de politiques sociales, tel notre plan d'urgence sociale, qui offre une assistance monétaire temporaire aux personnes vivant dans une pauvreté extrême. Ce plan a été suivi par un plan dit d'équité, lequel est plus complet et vise à renforcer les transformations déjà amorcées, restructurer le système de protection sociale et engager des réformes sociales plus profondes. De même, conscients qu'il est nécessaire de poursuivre les efforts visant à offrir des emplois dignes et productifs à toutes les couches sociales, nous sommes en train d'élaborer un plan pour l'emploi en Uruguay.

En sa qualité de pays à revenu intermédiaire, l'Uruguay participe à l'initiative Unité d'action des Nations Unies, une entreprise digne d'intérêt qui s'attaque aux inégalités et appuie les groupes sociaux émergents qui sont moteurs de développement social.

Néanmoins, nous sommes toujours confrontés à de sérieux obstacles pour répondre aux besoins des groupes les plus vulnérables et fournir des vivres aux groupes qui ont atteint un stade vital dans le processus de reproduction biologique et d'intégration sociale, car ce sont eux les plus touchés par les carences alimentaires.

En revanche, je suis heureux d'annoncer que mon pays a atteint l'objectif international lié à l'éducation. Il reste cependant des défis importants à relever en ce qui concerne notre objectif national d'assurer l'éducation secondaire pour tous et d'accroître l'accès à l'enseignement supérieur. Dans le même esprit, notre pays s'efforce d'améliorer la qualité de l'éducation, d'augmenter les salaires des enseignants et d'investir dans l'infrastructure de base nécessaire. À cet égard, nous avons mis en place des programmes éducatifs innovants dont les résultats sont très encourageants, à l'image du plan Ceibal (un ordinateur portable pour chaque enfant), qui a permis de réduire le fossé numérique en fournissant à chaque enfant un ordinateur connecté à Internet.

Par ailleurs, en honorant l'objectif international en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, l'Uruguay a fait la preuve de son engagement à atteindre son objectif national, consistant à éliminer les inégalités entre les sexes face à l'emploi et aux conditions de travail, ainsi que dans les sphères décisionnaires publiques et privées. À ce sujet, bien qu'entre 2005 et 2009, nous

avons considérablement réduit le taux de chômage des hommes comme des femmes, il reste encore des déséquilibres entre les sexes face au chômage.

En ce qui concerne la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, l'Uruguay a adopté, pour atteindre les objectifs fixés en la matière, une série de mesures comme le premier Plan national pour l'égalité des chances et des droits et la création du Conseil national de coordination des politiques publiques relatives à l'égalité entre les sexes. En 2009, un observatoire sur l'égalité des sexes a également été créé.

L'Uruguay est fondamentalement attaché à l'objectif de réduction du taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Depuis quelques dizaines d'années, de grands progrès ont été enregistrés grâce à la lutte contre les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires. Bien que les indicateurs dans ces domaines soient très satisfaisants, le Gouvernement a renforcé ces dernières années ses politiques et programmes de santé en faveur de la petite enfance, ce qui a permis de réduire de moitié le taux de mortalité des enfants de moins de 1 an entre 1990 et 2008.

Grâce à la mise en place d'un système national de santé intégré, nous nous sommes efforcés d'améliorer la couverture santé des catégories de la population considérées comme prioritaires, tels les enfants et les adolescents. Il convient également de citer d'autres programmes dont bénéficient aussi les enfants et les adolescents, notamment le Programme national de santé de l'enfance, le Programme national de santé des adolescents et le Programme national de la femme et de l'égalité des sexes.

Par ailleurs, des programmes pour améliorer les services aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 3 ans issus des catégories les plus vulnérables de la société, ainsi que des programmes antitabac, sachant que le tabagisme est l'un des plus facteurs qui a le plus d'incidence sur le poids des enfants à la naissance, ont été mis en place.

S'agissant de l'objectif de réduire de trois quarts la mortalité maternelle entre 1990 et 2015, notre pays est en passe d'atteindre sa cible grâce à la mise en œuvre de programmes et d'une politique active de prévention et de suivi à l'intention des femmes enceintes. Les diverses activités menées, comme le programme de contraception, le programme d'initiatives de santé pour prévenir les avortements

pratiqués dans des conditions dangereuses, le programme de soins complets pour les femmes et les campagnes d'éducation en matière de santé sexuelle et procréative, entre autres, ont permis de réduire considérablement le taux de mortalité maternelle ces dernières années. Il est intéressant de noter qu'en Uruguay, 90 % des grossesses sont détectées au cours des premier et deuxième trimestres et que la quasi-totalité des accouchements sont médicalement assistés.

La lutte contre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies revêt une importance particulière pour l'Uruguay. Entre autres succès enregistrés pour stopper et inverser la propagation du VIH/sida, nous avons réduit le nombre de cas d'infection par transfusion sanguine et par transmission de la mère à l'enfant. Dans le domaine de la prévention, un programme national de prévention des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/sida a été élaboré. Plusieurs activités de prévention des maladies sexuellement transmissibles sont menées, notamment le dépistage précoce, le traitement de la toxicomanie et un accès accru aux traitements contre le sida.

Nous nous employons également à renforcer la prévention par le biais de campagnes permanentes de sensibilisation du public à la féminisation de l'épidémie du VIH/sida dirigées principalement à l'intention des plus jeunes et des plus vulnérables, et par la fourniture de traitements antirétroviraux à tous les nécessiteux.

S'agissant des autres maladies, aucun cas de diphtérie, de fièvre jaune, de polio, de tétanos néonatal ou de paludisme indigène n'est signalé en Uruguay. Les données montrent que les cas d'échinococcose sont en baisse constante et que la tuberculose recule. Ces progrès sont le résultat du programme national de lutte contre la tuberculose et des campagnes de vaccination qui ont été menées, notamment contre la pneumococcie, et l'hépatite A et B. Outre ces maladies, l'Uruguay est lancé dans une grande action de prévention et de suivi des maladies non transmissibles, comme le cancer, le diabète, les maladies cardiovasculaires, les maladies pulmonaires chroniques et les maladies rénales, en raison de leur grande prévalence chez la population uruguayenne.

La viabilité de l'environnement est essentielle dans la formulation de stratégies de développement et de croissance à long terme. Notre pays rencontre de sérieuses difficultés en termes d'innovation et de

production d'énergie renouvelable. Pour cette raison, la coopération internationale et le transfert de technologie revêtent une importance particulière. Il convient d'indiquer que la consommation d'énergie dans le secteur industriel a augmenté alors que celle des ménages a diminué. Ces données importantes et positives signalent une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Il faut aussi mentionner les efforts déployés par le Gouvernement pour améliorer les services d'assainissement et étendre leur couverture à toutes les régions du pays.

Enfin, l'Uruguay tient à mettre l'accent sur l'importance de réaffirmer le partenariat mondial pour le développement. Atteindre le huitième objectif est essentiel pour réaliser les autres objectifs du Millénaire pour le développement, puisque l'engagement à l'égard du développement doit être collectif.

Le commerce international, les transferts de technologie, l'accès à des médicaments à prix abordable et une solution durable aux problèmes de la dette extérieure sont quelques-uns des domaines auxquels il faut s'attaquer pour atteindre les objectifs fixés. Les efforts déployés à tous les niveaux sont cruciaux pour réaliser le développement. Nous sommes également d'avis qu'il est nécessaire d'établir des objectifs du Millénaire dans les domaines culturel et scientifique. Ces nouveaux objectifs dans le domaine culturel auraient un énorme pouvoir d'intégration sociale, et les objectifs scientifiques auraient aussi une grande importance, puisque la science est la seule voie vers le développement durable à court et à long terme.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Sali Berisha, Premier Ministre de la République d'Albanie.

M. Berisha (Albanie) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir tout particulier pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale et de l'informer des évolutions récentes intervenues en Albanie, et des difficultés et avancées enregistrées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Auparavant, je tiens à saluer chaleureusement M. Joseph Deiss et à le féliciter sincèrement de son élection à la présidence de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale. Nos remerciements vont aussi tout particulièrement au Secrétaire général

M. Ban Ki-moon, pour l'excellente organisation de cette session de l'Assemblée.

Alors que je me tenais dans cette salle aujourd'hui et que je suivais les débats, des souvenirs de l'Assemblée générale de septembre 1992 me sont soudainement revenus à l'esprit. Alors Président, je représentais mon pays, l'Albanie, qui, à cette époque, était l'un des plus pauvres de la planète, avec un revenu annuel par habitant de 204 dollars seulement, une économie totalement en ruine et un taux de chômage de 80 %. L'Albanie était un pays où sévissaient des famines chroniques et généralisées, où l'espérance de vie à la naissance baissait d'année en année et où le taux de mortalité maternelle et infantile était parmi les plus élevés au monde. C'était un pays où, au cours des 45 dernières années, on avait construit 3,5 fois plus de bunkers que de logements. Telle était l'Albanie d'il y a 18 ans.

Certains ont écrit que tous les 20 ans quelque chose d'incroyable se produit. Mais mon pays n'a pas attendu tout ce temps-là pour que l'incroyable se produise. Aujourd'hui dans cette salle, je m'adresse à l'Assemblée en tant que Premier Ministre d'un pays qui, dans cette courte période de temps, a multiplié par 10 son revenu par habitant et fait désormais partie de la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire. L'Albanie était autrefois le pays le plus collectivisé au monde; aujourd'hui, plus de 80 % de son produit intérieur brut sont générés par le secteur privé. Au cours des 10 dernières années, l'Albanie a réduit le taux de pauvreté de 25 à 12 %, et le taux de pauvreté extrême de 4,2 à 1,3 %.

Il y a cinq ans, dans l'optique de son projet prioritaire d'intégration dans l'Union européenne (UE), l'Albanie a révisé et actualisé ses objectifs du Millénaire pour le développement afin de les réaligner sur les conditions requises pour cette intégration. À cette fin, au cours des quatre dernières années seulement, l'Albanie a augmenté ses dépenses budgétaires de 40 % pour les soins de santé, de 60 % pour l'éducation et de 80 % pour l'aide sociale. Nous notons avec une grande satisfaction que plus de 90 % des élèves qui ont terminé le programme obligatoire des neuf années d'enseignement primaire ont poursuivi leurs études en s'inscrivant au lycée, et que 70 % des jeunes qui ont terminé le lycée ont été admis dans les universités du pays. Le nombre d'étudiants universitaires a été multiplié par trois, et l'Internet est accessible dans toutes les écoles du pays.

L'espérance de vie en Albanie est passée à 77,96 ans, et la mortalité maternelle est bien plus basse que dans certains des pays les plus développés. La mortalité infantile a également baissé de manière drastique, mais elle n'est pas encore au niveau où elle devrait être. Le niveau de vaccination des enfants en Albanie est parmi les plus élevés au monde.

D'immenses progrès ont été réalisés en matière de protection de l'environnement. Quatre-vingt-dix-huit pour cent de l'électricité et de l'énergie de mon pays proviennent de sources renouvelables. En dépit de la grande crise financière mondiale, l'économie de notre pays a continué de maintenir une croissance positive qui était de 3,5 % en 2009. Les exportations ont augmenté de 62 % cette année. Les recettes budgétaires sont supérieures de 13 % à ce qu'elles étaient l'année dernière, tandis que l'ensemble de la croissance économique devrait atteindre les 4 à 5 %.

L'Albanie a mis en place un environnement très favorable aux entreprises et aux investissements. À l'heure actuelle, nous sommes le pays européen dont les charges fiscales sont les plus faibles. Au cours des deux dernières années seulement, mon pays a signé des investissements et des concessions de plusieurs milliards d'euros. Les infrastructures de l'Albanie ont été complètement transformées par exemple pour ce qui est de notre réseau routier et de nos systèmes d'approvisionnement en eau, énergétique, de télécommunications et de soins de santé. Mon pays est actuellement membre de l'OTAN et fait de solides progrès sur la voie de l'intégration dans l'Union européenne.

Des personnalités internationales éminentes du monde de l'économie et des finances ont déclaré que le développement de l'Albanie avait fait un bond spectaculaire. Mais je suis tout à fait conscient qu'en dépit de tous ces accomplissements, notre pays a encore devant lui une route longue et difficile. Dans mon pays, des milliers de personnes sont encore au chômage, qui est à 11 %, tandis que d'autres vivent dans la pauvreté, voire la pauvreté extrême, qui est la cause chaque jour de souffrances, de désespoir et de larmes.

Bâtir le pays et ses infrastructures exige davantage d'investissements. La voie sur laquelle l'Albanie s'est engagée n'est pas une belle autoroute bien goudronnée. C'est pourquoi la réalisation, voire le dépassement, des OMD assurera à mon pays de

nouvelles perspectives de développement et d'intégration dans l'Union européenne.

Ces progrès réalisés par les citoyens albanais sont dus d'abord et avant tout à leurs propres initiatives. Ils sont le résultat de leur travail assidu à la sueur de leur front. Et je saisis la présente occasion pour leur rendre l'hommage le plus sincère. Mais ces progrès ont également été rendus possibles grâce aux réformes globales et profondes menées ces dernières années dans mon pays dans les domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation et des politiques sociales en général. Et ils sont dus plus particulièrement à la lutte implacable que nous avons livrée contre la corruption et aux réformes que nous avons mises en place dans le cadre de cette lutte.

Les réformes contre la corruption sont essentielles pour que toutes les autres réformes soient couronnées de succès et produisent des résultats. J'estime, quant à moi, que la condition fondamentale de la réalisation ou du dépassement des objectifs du Millénaire pour le développement est d'abord et avant tout une lutte permanente contre la corruption. Je crois que la corruption constitue aujourd'hui le pire ennemi de la liberté des peuples et des sociétés. Dans mon pays, la lutte implacable contre la corruption nous a permis de multiplier par deux les recettes publiques en moins de cinq ans. Les réformes contre la corruption ont aidé les réformes économiques et autres à transformer l'Albanie en un pays sûr d'Europe et en l'un des pays les plus attractifs pour les investisseurs étrangers. J'invite les entrepreneurs à envisager sérieusement de se rendre dans mon pays et d'y investir.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier très profondément l'ONU des efforts constants qu'elle mène contre la corruption, et en particulier pour son adoption de la Convention contre la corruption et pour la création récente de l'Académie internationale de lutte contre la corruption à Vienne.

Lorsqu'ils se sont engagés sur la voie de l'édification d'un système démocratique et d'une économie de marché, l'Albanie et son peuple ont bénéficié de l'aide et de la solidarité extraordinaires d'un grand nombre de pays amis du monde entier. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer ma reconnaissance la plus vive à tous ces pays, à leurs gouvernements et à leurs contribuables, pour la grande générosité dont ils ont fait montre à l'égard de mon

pays alors qu'il tentait de sortir du pire isolement que le monde ait jamais connu. Je voudrais également remercier du fond du cœur l'ONU et ses organismes, les institutions de Bretton Woods et le Programme des Nations Unies pour le développement pour toute l'aide inestimable qu'ils ont fournie à l'Albanie pendant toute cette période.

Je remercie tout particulièrement le Secrétaire général Ban Ki-moon et son équipe d'avoir choisi mon pays comme pays pilote du projet « Unis dans l'action ». Je peux assurer l'Assemblée que ce choix a donné lieu à une coopération efficace et au plus haut niveau entre mon pays et les organismes des Nations Unies, ce qui a abouti à une bien meilleure mise en œuvre de dizaines de projets communs dans de nombreux domaines et permis à mon pays de réaliser les objectifs du Millénaire et de progresser sur la voie de l'intégration dans l'Union européenne.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Paul Antoine Bohoun Bouabré, Ministre de la planification et du développement de la Côte d'Ivoire.

M. Bohoun Bouabré (Côte d'Ivoire) : C'est pour moi un privilège et un grand honneur de m'adresser à l'Assemblée au nom de la Côte d'Ivoire et au nom du Président, Laurent Gbagbo.

Le rapport soumis à notre réflexion (A/64/665) a le grand mérite d'exposer avec clarté et courage les défis des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ainsi que les mesures à prendre pour les aborder, et peut-être les relever, à cinq années de l'échéance fixée. Qu'il me soit permis d'adresser, au nom de notre délégation, mes sincères félicitations au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour le travail accompli et surtout pour l'initiative de cette réunion de haut niveau.

À l'heure du bilan 10 ans après, il faut admettre que le parcours est encore long pour la majorité des pays africains, et les chances de réaliser tous les objectifs du Millénaire pour le développement à l'échéance 2015 sont faibles. Malgré le contexte national marqué par une crise sans précédent dans sa jeune histoire, la Côte d'Ivoire s'est résolument inscrite dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Certes, les résultats des actions du Gouvernement ne sont pas à la mesure des efforts consentis. Cependant, grâce aux différents programmes initiés, des avancées encourageantes sont enregistrées.

Dans le domaine de l'éducation par exemple, les politiques gouvernementales de valorisation des ressources humaines, d'une part, et la promotion de l'éducation de base, d'autre part, ont permis de soutenir un taux net de scolarisation de 56 % sur la période 2002-2008.

L'objectif de la parité entre les sexes est sans doute celui pour lequel les chances de réalisation à l'échéance de 2015 sont réelles. En effet, le taux actuel de 0,8, soit 8 jeunes filles pour 10 garçons, marque un net progrès de la politique de parité dans l'éducation de base. Le développement et la promotion de la condition de la femme restent une priorité du Gouvernement. Celui-ci met un point d'honneur à l'autonomisation, la participation et la responsabilisation des femmes aux divers niveaux de la vie nationale, dans les domaines et activités les plus divers.

Dans le domaine de la santé, des progrès importants sont également enregistrés, mais ils demeurent insuffisants pour espérer la réalisation de l'objectif de la réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. En vue de se donner plus de chances de succès dans ce domaine, l'État ivoirien a choisi d'accorder la priorité aux campagnes intégrées de vaccination, à l'amélioration du dispositif de surveillance épidémiologique et au renforcement de la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et du nouveau-né.

En ce qui concerne particulièrement le VIH/sida, l'engagement du Président de la République s'est traduit par la création d'un ministère spécialement dévolu à la lutte contre la pandémie. Les actions de sensibilisation et de prise en charge des malades, de même que le renforcement de la coordination, du suivi et de l'évaluation donnent des résultats notables. En effet, on note que la progression de la pandémie est globalement contenue tandis que le taux de prévalence, qui était de 6,9 % en 2000, a diminué significativement pour se situer à 3,7 % en 2008.

Les pandémies du VIH/sida, du paludisme et de la tuberculose demeurent encore un grand défi pour l'Afrique en général et pour la Côte d'Ivoire en particulier. Nous convenons tous que ces pandémies ne sont pas uniquement un problème de santé publique, mais elles sont une sérieuse hypothèque sur le développement économique et social du continent. C'est pourquoi des efforts sont attendus et doivent être appuyés pour améliorer la qualité de la prise en charge

et assurer un plus grand succès des traitements, tout en poursuivant les efforts de sensibilisation des populations.

C'est l'occasion pour nous de soutenir le plaidoyer en faveur d'une augmentation significative des ressources du Fonds mondial de lutte contre ces pandémies. À cet égard, je voudrais saluer tous les donateurs qui se sont succédé à cette tribune et qui ont fait des annonces d'augmentation de leurs contributions. Je demeure convaincu que la réalisation de ces promesses contribuera au succès de la lutte contre les pandémies dans les pays bénéficiaires.

La pauvreté n'a pas reculé en Côte d'Ivoire depuis que les OMD ont été adoptés, il y a 10 ans. Bien au contraire. Même si la tendance s'est quelque peu inversée au cours de ces deux dernières années, grâce notamment au regain de dynamisme de la croissance économique, l'indice de pauvreté est largement en deçà des espérances. De 38,4 % en 2002, cet indice a en effet été évalué à 48,9 % en 2008. Cela étant, malgré les difficultés financières de l'heure et les contraintes de la gestion des crises récurrentes, le Gouvernement poursuit ses efforts d'amélioration du cadre de vie des populations par la connexion des localités rurales au réseau national d'électricité, et aussi par la réalisation de programmes d'approvisionnement en eau potable.

Sur le plan de la préservation de l'environnement, des efforts sont faits surtout pour freiner la déforestation et conserver les parcs et réserves naturels. Nous sommes heureux de saluer la coopération de l'Agence allemande de coopération technique dans la gestion de la réserve naturelle de Taï, dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire.

Pour conclure, je voudrais souligner l'importance des réformes économiques en cours dans notre pays pour la réalisation des OMD et surtout pour la pérennisation des acquis. Le succès des réformes et les perspectives immédiates de réduction du fardeau de la dette, qui représente 56 % de notre produit intérieur brut, dans le cadre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés, permettront au Gouvernement d'accroître les ressources au profit des services sociaux de base et d'accélérer la réalisation des OMD.

À cinq années de l'échéance de 2015, il est peu réaliste de parier sur l'atteinte de tous les objectifs du Millénaire. Cependant, les efforts internes doivent se poursuivre et s'accroître au regard des défis des OMD, de la reconstruction postcrise, de la reprise vigoureuse

de la croissance économique et du développement durable. Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire sait pouvoir compter sur l'appui de la communauté internationale et le renforcement du partenariat avec les pays donateurs pour maintenir l'élan amorcé et redonner espoir à nos populations. À cet égard, les élections présidentielles fixées au 31 octobre 2010 augurent de bonnes perspectives pour la Côte d'Ivoire.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Winston Baldwin Spencer, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères d'Antigua-et-Barbuda.

M. Spencer (Antigua-et-Barbuda) (*parle en anglais*) : Il y a 10 ans, plus de 100 chefs d'État et de gouvernement se sont rassemblés dans cette imposante salle pour adopter la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), que l'on a décrite comme un tournant dans la coopération internationale. Avec 15 ans pour la mettre en œuvre, la Déclaration devait stimuler le développement et améliorer directement le niveau de vie de centaines de millions de personnes, c'est-à-dire celles et ceux qui luttent pour joindre les deux bouts et subissent de plein fouet les effets de la pauvreté, de l'inégalité des sexes, des maladies et de la dégradation de l'environnement.

Dix ans se sont écoulés et les chefs d'État et de gouvernement – nous sommes plus de 100 – sont une nouvelle fois réunis aujourd'hui pour examiner les progrès, évaluer les obstacles et les lacunes et décider de stratégies et d'actions concrètes pour réaliser ces objectifs et cibles sur lesquels la plupart d'entre nous se sont mis d'accord en 2000. Dix années se sont écoulées et quels résultats concrets avons-nous obtenu en tant que communauté mondiale? Peu importe le point de vue adopté, il y a quelque chose qui ne va pas du tout.

Un nombre incalculable de personnes, non représentées dans cette salle, se demande ce qu'il est advenu de notre engagement mondial à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces personnes veulent savoir pourquoi nos partenariats mondiaux pour le développement ont manqué à leurs promesses. À moins de cinq ans de l'échéance de 2015, pourquoi les engagements liés à la Déclaration mondiale la plus importante, pris envers les populations les plus vulnérables, n'ont-ils pas été honorés? Est-il possible que l'aspiration commune à ce

que la réalisation des OMD au niveau mondial permette de réduire la pauvreté, de réduire la mortalité maternelle et infantile, d'améliorer l'accès à l'éducation, de garantir l'égalité entre les sexes et de préserver l'environnement ne soit tout simplement jamais satisfaite?

S'il apparaît très clairement, lorsqu'on les mesure à l'aune d'étapes concrètes, que les progrès accomplis dans la réalisation des OMD sont partiels, je continue d'espérer qu'en tant que communauté nous parviendrons à nous acquitter de nos engagements dans ce domaine. Je serai donc très clair. Je ne suis pas ici pour annoncer la fin des OMD ou pour les enterrer. Au contraire, je reste convaincu qu'il est toujours possible de les relancer et de les réaliser grâce à un apport massif d'efforts et de ressources ciblées.

S'il est un point sur lequel nous pouvons tous tomber d'accord c'est qu'il faut agir de façon radicale et de toute urgence si l'on veut atteindre les objectifs convenus au niveau mondial. Dix ans après leur adoption, aucun d'entre nous ne peut nier le fait que les OMD sont maintenus artificiellement en vie et que la communauté internationale doit collectivement accélérer son action pour assurer leur réalisation. Si nous ne le faisons pas, les OMD pourraient être à jamais abandonnés et enterrés dans le cimetière des promesses oubliées et non tenues. Si, comme de nombreux orateurs avant moi l'ont dit, les OMD sont d'une importance cruciale pour l'humanité, alors il nous appartient à tous de faire en sorte qu'ils ne finissent pas par s'étioler et par mourir d'une mort indigne.

Je considère que ces objectifs correspondent à des besoins humains et à des droits fondamentaux dont chaque personne sur cette planète devrait pouvoir jouir. Ces besoins et ces droits incluent notamment l'assurance d'être à l'abri de l'extrême pauvreté et de la faim; une éducation de qualité, en particulier pour les filles; l'accès à un emploi productif et décent; l'accès à des soins de santé de qualité et à un logement; le droit des femmes de donner la vie sans risquer la leur; et le droit à un environnement durable.

À cinq ans de l'échéance prévue, nous nous trouvons à un tournant décisif. Nous pouvons aujourd'hui identifier rétrospectivement ce qui n'a pas fonctionné et prendre des mesures correctives. Nous savons qu'il a souvent été répété aux pays en développement tels que mon pays, Antigua-et-Barbuda,

que les OMD pouvaient être réalisés grâce à des stratégies, des politiques et des programmes de développement nationaux appuyés par des partenaires internationaux de développement. Nous avons élaboré ces stratégies, politiques et programmes nationaux. Malheureusement, nos partenaires internationaux de développement ont mis du temps à apporter leur appui ou n'en ont pas fourni du tout.

Nous savons que les OMD visaient à améliorer les conditions de vie des pauvres mais ces progrès ont été terriblement lents et chaque gain infime a été amoindri sous l'effet des changements climatiques, de l'insécurité alimentaire ou de la crise économique mondiale. Cette situation est d'autant plus désolante que le monde dispose des ressources et des connaissances nécessaires pour faire en sorte que même les pays les plus pauvres, et ceux que les maladies, l'isolement géographique ou les troubles civils fragilisent, puissent être dotés des moyens requis pour atteindre les OMD. En bref, 10 ans plus tard, des milliards de personnes attendent de nous que nous les aidons à concrétiser la noble vision consacrée par la Déclaration du Millénaire. Une question à la fois simple et difficile se pose : aurons-nous, en tant que communauté mondiale, le courage de prendre les mesures nécessaires pour tenir cette promesse?

À l'horizon 2015, nous devons mettre en place des éléments essentiels, en particulier dans les domaines des échanges commerciaux et de l'allègement de la dette, dont de nombreux pays en développement ont besoin pour pouvoir atteindre les OMD. Il faut conclure le Cycle de négociations commerciales de Doha. Il faut accélérer les progrès pour atteindre les cibles fixées, à savoir garantir à tous les pays les moins avancés l'accès de leurs exportations aux marchés en franchise de droits. Il faut également qu'un nombre suffisant de pays à revenu intermédiaire, ou dont le revenu se situe dans la tranche supérieure des revenus intermédiaires, pour lesquels un allègement significatif de leur dette est absolument indispensable, bénéficie d'une aide pour disposer d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire afin de pouvoir investir dans des programmes liés aux OMD.

Je pense qu'il est absolument essentiel pour les pays en développement qui cherchent à redresser leur économie et à sortir leur population de la pauvreté d'accorder de nouveau la priorité au commerce. Nos partenaires des pays développés peuvent apporter une

aide très utile en s'acquittant de leurs obligations internationales. Cela pourrait contribuer de manière significative à maintenir la paix et la sécurité et à faire en sorte que chacun, quels que soient sa race, sa nationalité, ses croyances ou son sexe, continue d'avoir confiance dans le système international et de penser que ce système profite à tous.

Il est donc important de donner aux populations des pays en développement de bonnes raisons de croire que le système international est juste et qu'il est tout autant à leur service qu'à celui des grands pays, puissants et développés. C'est pourquoi la situation dans laquelle un petit pays des Caraïbes a été placé est extrêmement regrettable et qu'il faut y remédier le plus rapidement possible.

Mon pays, Antigua-et-Barbuda, est un petit pays en développement qui s'efforce de garantir le respect des règles commerciales convenues par une grande partie de la communauté internationale, y compris les États-Unis. Dans ce contexte, après de vastes consultations et négociations, nous avons porté une affaire relative aux jeux et paris en ligne nous opposant aux États-Unis devant l'Organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce. Bien que nous ayons obtenu gain de cause à plusieurs reprises, les rapports de l'Organe n'ont toujours pas été mis en œuvre. Je demande donc aux États-Unis de bien vouloir coopérer avec nous pour régler rapidement ce problème et trouver une solution équitable et juste pour les deux parties.

La crise alimentaire et la crise financière mondiale ont accru les besoins de financement extérieur de pays tels que le nôtre et ont limité encore notre capacité d'assurer le service d'une dette croissante. Dans de nombreux pays, le coût du service de la dette équivaut au produit national brut ou, dans certains cas, est de très loin supérieur à l'ensemble du produit national. Pour ces pays, y compris le mien, l'allègement de la dette est une priorité absolue. Le surendettement d'un grand nombre de ces pays est dû aux diverses crises mondiales qui ne sont pas de leur fait.

Rien que cette année, 64 millions de personnes supplémentaires sombreront dans l'extrême pauvreté. Le nombre de personnes souffrant de la faim a dépassé le milliard pour la toute première fois. Nous devons par conséquent établir une passerelle entre les vivres disponibles et les personnes affamées. Nous ne

pouvons abandonner le lien créé par les filets de sécurité. C'est pourquoi dans de nombreux pays en développement, dont le mien, les repas scolaires gratuits subventionnés, l'appui diététique aux mères et aux jeunes enfants ainsi que les programmes de développement communautaires, de formation professionnelle et de santé doivent demeurer des priorités nationales. Ces programmes ne visent pas uniquement à lutter contre la faim et la malnutrition, ils ont également des effets multiplicateurs pour appuyer la santé, l'éducation et le développement économique.

À Antigua-et-Barbuda, le programme des repas scolaires s'est révélé être l'un des filets de sécurité alimentaires les plus puissants jamais mis en œuvre. Ces repas constituent souvent la seule source d'aliments pour les enfants issus des foyers défavorisés. Les programmes d'alimentation contribuent aussi à l'amélioration de la fréquentation et des résultats scolaires et de l'égalité des sexes.

Je viens d'une région où les catastrophes naturelles, comme les ouragans et les tremblements de terre, sont monnaie courante. La préparation aux catastrophes grâce au renforcement de la résilience et à la promotion de l'adaptation et de la réduction des risques est donc une priorité urgente. Nous cherchons constamment les moyens de développer et de déployer des outils de gestion des risques pour atténuer les effets néfastes des changements climatiques et d'autres catastrophes naturelles. Au contraire de nos partenaires des pays développés, nous ne pouvons pas nous tourner vers les assurances internationales, les marchés financiers ou les budgets publics qui font office de fonds de réserve afin de minimiser les pertes provoquées par des catastrophes naturelles.

Cinq ans seulement nous séparent de la date butoir fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. J'appelle donc la communauté internationale à réaffirmer son attachement à la mise en œuvre accélérée des OMD.

Il convient, parmi la série d'actions devant être entreprises, de promouvoir le développement par les pays et une gouvernance efficace; promouvoir la croissance économique qui profite à tous et favorable aux pauvres, notamment l'accès aux services énergétiques modernes; accroître les investissements publics dans l'éducation, la santé, l'eau, l'assainissement et les infrastructures; augmenter les interventions ciblées, notamment les programmes de

protection sociale et de création d'emplois; investir dans de plus vastes opportunités pour les femmes et les filles et promouvoir leur autonomisation économique, juridique et politique; élargir l'accès à l'énergie et favoriser le développement à faible émission de carbone; accélérer la mobilisation des ressources nationales pour financer les OMD et; enfin, veiller à ce que le partenariat mondial crée un environnement propice aux OMD, en particulier en honorant les engagements relatifs à l'aide publique au développement.

Je tiens à remercier l'Assemblée de son attention. Je suis convaincu que nous sommes tous suffisamment motivés pour réaffirmer notre engagement à bâtir un monde meilleur à l'extérieur de cette salle, par la réalisation des objectifs nobles, certes, mais concrets que nous avons fixés à cet égard.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai une demande à formuler. Il nous reste très peu de temps. À 15 heures, une autre séance aura lieu ici, au cours de laquelle le Président des États-Unis et beaucoup d'autres hauts représentants vont s'exprimer. Compte tenu du fait qu'il y a encore un grand nombre d'orateurs sur la liste, je me dois de demander à l'Assemblée de permettre que la présente séance soit menée à terme. Je demande aux orateurs de limiter leur discours à cinq minutes. S'ils ne s'y conforment pas, je devrai faire respecter la limite de temps de parole, autrement nous ne finirons pas.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Basile Ikouebe, Ministre des affaires étrangères et de la francophonie du Congo.

M. Ikouebe (Congo) : À cinq ans de l'échéance fixée pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'opportunité de la présente réunion ne fait aucun doute. Nous devons évaluer le chemin parcouru depuis 10 ans, et tracer les grandes lignes de l'action qui reste à mener pour accélérer le rythme.

Le projet de résolution (A/65/L.1) qui nous est soumis pour adoption à l'issue de nos travaux indique clairement le but visé : il s'agit de tenir les promesses faites à nos peuples, car le bilan reste mitigé. Des progrès indéniables ont été accomplis, des succès enregistrés, mais de façon inégale. Il reste encore beaucoup d'efforts à faire pour rendre le succès universel le moment venu.

Nous avons pris des engagements à l'échelle nationale, sous-régionale, régionale et internationale. Beaucoup de nos pays ont consenti d'énormes sacrifices pour aller dans la bonne direction. Il leur aura fallu vaincre divers obstacles : manque de ressources, faiblesse de l'économie nationale, catastrophes naturelles, guerres, crises économique et financière, etc. Aucun de ces obstacles ne doit cependant servir d'excuse, ni de prétexte à l'inaction. Au contraire, cela doit galvaniser nos énergies.

C'est le lieu d'interpeller nos partenaires du Nord, pour les inviter à tenir leurs promesses, notamment en matière d'aide publique au développement, d'investissements et de compétitivité commerciale nécessaire à une croissance économique soutenue, sans laquelle les OMD ne seraient qu'un leurre pour beaucoup d'entre nous.

Au moment de l'adoption des OMD il y a 10 ans, le Congo sortait à peine d'une longue période de guerres civiles, qui ont détruit le tissu économique et social et les infrastructures, comme les routes, les ponts, le chemin de fer, les écoles et les dispensaires. Il a donc fallu tout reconstruire, et souvent sur fonds propres. Un programme de développement postconflict a donc été adopté et mis en œuvre. Au terme de longues années de négociations avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, nous venons d'atteindre le point d'achèvement de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés. Nous tenons ici à remercier tous nos partenaires, qui nous ont soutenus dans ce long effort.

Avec l'annulation de la majeure partie de notre dette extérieure, nous sommes aujourd'hui en mesure d'accélérer le rythme de réalisation du programme en faveur des couches les plus pauvres, lancé depuis quelques années. C'est pourquoi nous demeurons confiants dans notre capacité à atteindre, d'ici à cinq ans, un taux satisfaisant de réalisation des OMD.

Dans l'ensemble, le Congo, à l'instar des autres pays africains, a fait des progrès remarquables dans la réalisation des OMD, notamment dans les domaines de l'éducation primaire pour tous, de la lutte contre le VIH/sida et de la promotion du développement durable, même si nous demeurons conscients de l'ampleur des défis qui restent à relever. Toutefois, davantage d'efforts devront être déployés pour combattre l'extrême pauvreté et la faim, ainsi que la mortalité maternelle, néonatale et infantile, et

promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Pour relever ces défis, le Gouvernement s'emploie à ramener la proportion de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté de 50,7 % à 35 % en 2015. La mise en place du programme national de sécurité alimentaire 2008-2012 et du fonds de soutien au développement de l'agriculture participe également de cet effort qui vise la réduction de la proportion de la population souffrant de la faim. Par ailleurs, le Congo investit dans la diversification du secteur hors pétrole et la mise en œuvre des programmes d'appui aux activités génératrices de revenus en faveur des personnes les plus vulnérables. De même, l'assainissement du climat des affaires s'inscrit comme l'un des axes prioritaires de son action afin de promouvoir le secteur privé et d'élargir ainsi la base productive de l'économie nationale.

À l'occasion de la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance du Congo, le Président de la République, S. E. M. Denis Sassou Nguesso, a annoncé des mesures visant à renforcer et à accélérer tous ces programmes en cours d'exécution. Il s'agit notamment du relèvement de faibles revenus par l'augmentation de 25 % du salaire minimum ainsi que de l'adoption d'une grille salariale plus avantageuse pour les agents de l'État dès l'année 2011. Pour combler les lacunes constatées dans le domaine de l'éducation, garantir l'éducation primaire à tous les enfants et relever le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire qui se situait encore à 72 % en 2008, la gratuité effective d'accès à l'éducation primaire et des manuels scolaires sera désormais assurée.

Au-delà de la simple question de droits, l'égalité des sexes est considérée au Congo comme un enjeu de développement durable. C'est ainsi que la politique nationale en faveur de l'égalité des sexes et son plan d'action seront renforcés par une loi sur la représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions. Cette loi, qui a pour objectif de consacrer la parité des sexes, contribuera à lever les pesanteurs socioculturelles qui constituent jusqu'ici un frein à la pleine égalité des sexes.

La santé maternelle et infantile fait également l'objet de mesures sociales spécifiques telles que la gratuité du traitement du paludisme chez la femme enceinte et les enfants jusqu'à l'âge de 15 ans, la

construction en cours du grand complexe global mères et enfants, la gratuité de la césarienne, de la chirurgie de grossesse extra-utérine et des autres interventions majeures relatives à la grossesse et aux accouchements. Ces mesures visent à faire en sorte que la femme qui accouche, donc qui donne la vie, ne perde pas la sienne au moment de ce grand événement. Enfin, nous assurons la gratuité du traitement du VIH/sida, pour notamment enrayer la contamination mère-enfant.

Depuis bien longtemps, le Congo a pris la mesure de l'enjeu du développement durable. C'est pourquoi il s'est investi très tôt et continue de s'engager dans la mise en œuvre de politiques visant la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. Il s'agit ici, chacun l'aura compris, d'une importante contribution à la lutte universelle contre les changements climatiques.

L'engagement du Gouvernement congolais à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement est constant. Pour le Président Denis Sassou Nguesso, la bataille contre la pauvreté est la pierre angulaire de la conquête de la dignité humaine et de l'indépendance du pays. Toutefois, l'aboutissement de nos efforts dépendra dans une large mesure du consensus sur une responsabilisation mutuelle entre pays développés et pays en développement et des mesures prospectives innovantes qui pourraient être identifiées, notamment en matière d'aide au développement.

Ce sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui, par le rappel de nos engagements, devrait donc, comme nous l'espérons tous, conduire nos gouvernements respectifs à intensifier leurs efforts et en même temps, à sceller un partenariat plus dynamique en vue de lever les contraintes et d'accélérer les progrès dans la réalisation de ces objectifs pour un monde plus juste et plus solidaire. Tenir nos promesses, tel doit être le nouvel engagement à prendre ici, au sortir de ces travaux.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je voudrais rappeler qu'il ne nous reste plus beaucoup de temps. Je demande aux orateurs de faire preuve d'amabilité pour ceux qui vont prendre la parole après eux.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mamadou Tangara, Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et des Gambiens de l'extérieur de la Gambie.

M. Tangara (Gambie) (*parle en anglais*) : C'est un grand privilège pour moi d'être ici, afin de transmettre le message de S. E. M. Al Hadji Yahya A. J. J. Jammeh, Président de la République de Gambie.

« Dix années se sont écoulées depuis la tenue du Sommet du Millénaire en septembre 2000, lorsque, nous, les dirigeants des États Membres de cette organisation, avons adopté la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2). La Déclaration constitue un cadre de coopération internationale en vue d'atteindre les objectifs et les cibles relatifs à la lutte contre la pauvreté et au règlement des problèmes qui se posent dans le domaine de l'environnement, tout en mettant tous les pays sur la voie d'une croissance socioéconomique et d'un développement durables. Cette déclaration était de la plus grande importance pour le monde du XXI^e siècle, où des millions de personnes voient leur vie et leur dignité menacées par la pauvreté, la faim et les maladies et meurent de désespoir; de la détresse et du dénuement dont s'accompagnent ces menaces.

Dix ans plus tard, nous sommes à nouveau réunis ici pour faire un examen d'ensemble des progrès réalisés, et cinq ans avant l'échéance de 2015, définir la voie à suivre pour accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Il est encourageant de constater que, en dépit du manque général de ressources, la plupart des pays les plus pauvres du monde ont réalisé des progrès, soulignant ainsi l'importance que nous, qui faisons partie de ce groupe de pays, attachons et continuerons d'attacher aux objectifs du Millénaire pour le développement et à leur réalisation rapide. Cependant, notre capacité à accomplir plus de progrès a été clairement compromise par la hausse des prix des denrées alimentaires dans le monde et la crise financière, ainsi que par leurs conséquences sur la mobilisation des ressources et l'amélioration des flux des ressources en général.

Je suis heureux d'informer l'Assemblée que depuis le Sommet du Millénaire, le Gouvernement gambien n'a jamais cessé de considérer la réduction de la pauvreté et la

consolidation de la croissance comme étant la pierre angulaire de nos priorités nationales de développement. Au cours de cette période, malgré l'insuffisance des ressources, nous avons mis en place un partenariat très efficace avec les véritables amis de la Gambie, aux niveaux bilatéral et multilatéral, dans le cadre des efforts réalisés jusqu'à présent dans ce sens.

Il s'agit, entre autres, du renforcement de nos capacités nationales de planification par la création d'une commission de planification en décembre 2006 et de la transformation récente de cette commission en un ministère chargé d'orienter les efforts de planification au niveau national, en se fondant sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté axé sur les objectifs du Millénaire pour le développement pour la période 2007-2011, et notamment du plan de développement Vision 2020. Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage à tous nos partenaires de développement qui nous ont apporté leur concours et, en particulier, les organismes des Nations Unies.

Étant donné que 70 % de la population de mon pays dépend de l'agriculture – un secteur où les chances d'obtenir de revenus importants sont en général moindres que dans les autres secteurs de l'économie –, mon gouvernement continuera à promouvoir des investissements qui améliorent la productivité et les revenus agricoles et qui sont susceptibles d'améliorer les conditions de vie des pauvres.

Je voudrais informer l'Assemblée que nous avons lancé une opération de retour à la terre, la campagne "Feed Yourself". Cette initiative a déjà porté ses fruits, comme le prouve l'augmentation modeste, lors de la dernière saison, de la production des denrées alimentaires, notamment des céréales. Elle a également contribué à faire de notre pays l'un des pays en bonne voie d'atteindre la cible fixée dans le cadre de l'objectif 1, à savoir réduire de moitié la proportion de personnes qui souffrent de la faim. Des progrès semblables ont été réalisés et continueront de l'être en ce qui concerne tous les OMD.

S'agissant de l'objectif 2, je voudrais vous faire part des réalisations suivantes. Notre taux

d'inscription dans l'enseignement primaire s'élève à 77 %, et 62,9 % des élèves qui entrent en première année d'études primaires vont jusqu'au bout du cycle primaire. S'agissant de la parité des sexes, s'il y a presque plus de filles que de garçons, c'est grâce à la création d'un fonds d'affectation spéciale pour l'éducation des filles et au lancement par le Président du projet d'autonomisation des filles par l'éducation visant à augmenter les taux d'inscription et de rétention scolaires des filles qui a été couronné de succès.

La Gambie demeure attachée aux idéaux de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, comme en témoigne notre attachement à nos obligations internationales, découlant notamment de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique. J'ai promulgué la loi en faveur des femmes 2010 en début d'année. Le bon déroulement de la Conférence régionale Beijing +15, tenue dans notre pays en novembre 2009, témoigne également de notre respect vis-à-vis de l'autonomisation des femmes et de notre détermination à cet égard.

La Gambie, qui a réalisé des progrès importants ces dernières années dans la réduction de la mortalité infantile et celle des enfants de moins de 5 ans, est bien partie pour atteindre les cibles 4.A et 5.A relevant des objectifs 4 et 5. Nous n'en continuons pas moins d'être aux prises avec certains problèmes, notamment : lutter contre les décès évitables dus au paludisme et à la tuberculose et mettre en place un système d'assainissement de l'environnement efficace et un réseau ultramoderne d'évacuation des eaux.

S'agissant de la propagation du VIH/sida, nous avons élaboré des stratégies visant à élargir l'accès aux traitements grâce à une politique de lutte nationale contre le VIH/sida bien intégrée dont les grands volets portent sur les soins à domicile, de la création de groupes d'appui, et de services de soutien psychologique et de dépistage librement consentis, la prévention de la transmission de la mère à l'enfant et l'offre de thérapies antirétrovirales.

La Gambie est l'un des bénéficiaires du Fonds pour l'environnement mondial et, pour relever les défis croissants en matière d'environnement, le Gouvernement a élaboré et adopté le Plan d'action gambien en faveur de l'environnement en vue de renforcer la gestion de l'environnement. D'autres politiques et stratégies intersectorielles relatives aux questions environnementales ont été mises en place en Gambie pour compléter le Plan d'action gambien.

Avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, la Gambie envisage de promouvoir l'énergie renouvelable pour limiter les effets des émissions de dioxyde de carbone sur l'environnement et d'encourager la création d'un partenariat plus étroit entre les secteurs privé et public. La Gambie est actuellement en train d'exécuter la première phase d'un programme participatif d'assainissement des quartiers de taudis, financé par la Commission européenne, pour répondre aux besoins des habitants des taudis, ce qui est une des cibles relevant de l'objectif 7.

S'agissant du partenariat mondial en faveur du développement, la Gambie a bénéficié d'un allègement de sa dette extérieure lorsqu'elle a été admise à participer à l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés en 2007. Elle a été admise à bénéficier d'un programme d'appui budgétaire avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement en 2009 ainsi que d'un programme d'appui budgétaire de l'Union européenne, de l'investissement étranger direct et du Fonds mondial. Ces décisions placent la Gambie dans une situation favorable pour établir une collaboration et un partenariat renforcés avec le reste du monde, afin d'accélérer la croissance et le développement socioéconomiques. Je reconnais toutefois que le ralentissement financier mondial a remis en question les avancées enregistrées en matière d'allègement de la dette et entraîné une réduction des financements provenant de ses sources de développement traditionnelles.

Bien que la Gambie fasse partie des pays qui ont obtenu les meilleurs résultats s'agissant de la réalisation de certaines des cibles des OMD, des tâches et des défis redoutables nous attendent d'ici à 2015. La Gambie a l'intention de relever

ces défis de manière plus structurée et ciblée grâce à un programme visant à accélérer la croissance et la création d'emplois qui sera mené de 2012 à 2014.

Ma délégation estime que le projet de résolution (A/65/L.1) dont sont saisis les participants à cette réunion plénière de haut niveau sur les OMD est un document qui permet d'agir plus rapidement. Nous tenons toutefois à ajouter notre voix à celle d'autres gouvernements pour demander instamment que ce document reflète un engagement plus fort en faveur des actions spécifiques qui y sont énoncées, qu'il prévoie un calendrier plus réaliste et le financement requis pour réaliser ces objectifs très importants.

Il est grand temps pour les pays riches d'apporter une aide accrue et plus soutenue aux pays les moins nantis et les plus pauvres. Il est grand temps de prouver à tous ceux pour qui les OMD doivent véritablement donner un sens à leur vie que nos promesses étaient sincères. Je demande donc que cette discussion soit orientée vers la réalisation de la promesse contenue dans les OMD à savoir qu'en 2015, les pauvres pourront célébrer une victoire historique du Millénaire.

Je tiens à remercier avec gratitude pour l'appui important et constant qu'ils ont apporté à la Gambie afin de réaliser les OMD les organismes du système des Nations Unies, ainsi que tous nos partenaires – qu'il s'agisse d'organisations non gouvernementales, de la société civile et d'organisations d'inspiration religieuses ou de pays amis, notamment la République de Chine à Taiwan, que nous estimons et respectons pour l'expérience de développement qu'elle a menée avec la communauté internationale.

Je tiens à dire que s'il faut certainement relever de nombreux défis pour réaliser tous les OMD, la seule manière de le faire est de reconnaître que ces objectifs représentent un véritable espoir pour les centaines de millions de pauvres et de personnes fortement marginalisées qui aspirent à un monde meilleur que celui dans lequel ils vivent.

Taiwan participe activement aux activités internationales de coopération et de développement, compte tenu du volume d'aide qu'il fournit en faveur de projets publics et du développement social, agricole et du secteur privé. C'est la raison pour laquelle la Gambie tient à réaffirmer que l'ONU doit trouver le moyen de permettre la participation de Taiwan afin de faciliter la réalisation des cibles relevant des OMD. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. A. R. le Prince Mohamed Bolkiah, Ministre des affaires étrangères et du commerce du Brunéi Darussalam.

Le Prince Mohamed Bolkiah (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Je transmets les meilleurs vœux de S. M. le Sultan et du peuple du Brunéi Darussalam, ainsi que nos chaleureuses salutations aux États Membres de l'ONU. Je félicite le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session à l'occasion de son élection et lui souhaite plein succès pour l'année à venir. Je suis également reconnaissant à M. Treki pour le travail qu'il a accompli au cours de l'année écoulée et je remercie le Secrétaire général et les organismes des Nations Unies pour leur aide, leurs conseils et leur savoir-faire.

Comme de nombreux pays, nous avons tiré de nombreuses leçons de l'expérience acquise au cours des 10 dernières années, et je voudrais rapidement passer en revue les principales.

Premièrement, nous avons appris de quelle manière les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) peuvent rapprocher nos gouvernements, nos hommes d'affaires, nos professionnels, nos familles et nos communautés. Les objectifs y sont parvenus avec succès jusqu'à présent. Nous commençons à avoir davantage confiance dans l'avenir, et je pense que nous avons moins peur des nombreux défis à relever. En conséquence, notre Gouvernement a renforcé sa politique et sa législation, nos secteurs public et privé travaillent en collaboration dans les domaines de la santé et de l'éducation et tous nos ministères ont établi des programmes de développement à long terme. Lorsque nous ajoutons à cela notre programme intégré de logements et notre attachement à l'état de droit, nous pouvons constater que les efforts déployés pour atteindre les objectifs ont grandement contribué à renforcer la protection sociale.

Nous avons également beaucoup appris sur nous-mêmes. Nous sommes un pays en développement et, qui plus est, nous sommes un petit pays. Nous ne pouvons pas tout faire seuls et nous avons besoin de l'aide des autres. C'est pour cette raison que notre association régionale est très importante pour nous. Elle a un rôle clef à jouer et ce, à mon avis, parce qu'elle a aussi un objectif de développement. Cela nous pousse donc à devenir ce qu'on appelle l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). En fait, l'échéance immédiate pour elle est la même que pour les objectifs du Millénaire pour le développement : 2015. Notre méthode consiste à établir ce que nous appelons une connectivité et je suis convaincu qu'il n'y a pas meilleur moyen d'établir des liens solides que de réaliser ensemble les objectifs du Millénaire pour le développement en tant que partenaires. Après tout, les objectifs sont au cœur de toute véritable communauté et l'enseignement que nous pouvons tirer ici est encourageant : on voit qu'ils peuvent servir de guide aux niveaux tant national que régional.

Mais il nous reste encore une leçon à apprendre. Il s'agit ici des cibles que nous avons du mal à atteindre. C'est particulièrement vrai dans le cas de l'environnement, d'une manière générale, et plus précisément de la biodiversité. Même si nous avons signé des accords internationaux importants en la matière, je dois dire que nous avons un réel problème que l'on peut résumer assez simplement. Nous n'en savons pas assez. Les statistiques sont souvent contradictoires. Des faits fondamentaux sont fréquemment contestés. Même si nous sommes satisfaits de l'information que nous obtenons, nous ne pouvons pas mettre en œuvre les recommandations. Nous pouvons élaborer des plans et adopter des lois; nous pouvons même mettre en place une grande partie de l'infrastructure physique nécessaire. Mais nous ne pouvons guère faire plus si nous n'avons pas assez de personnes hautement qualifiées.

Ce sera toujours un gros problème du fait de notre faible population et de notre petit marché national. Par conséquent, à moins que la situation n'évolue, nous aurons beaucoup de difficulté à atteindre certains des objectifs. Cela signifie que la réussite ne dépend pas entièrement de chacun des différents pays. Comme de nombreux intervenants l'ont déjà dit, une coopération très étroite s'impose, en particulier pour le partage d'idées et de connaissances.

C'est là l'enseignement le plus important que nous ayons tiré au cours des 10 dernières années. Nous nous félicitons que l'ONU s'emploie à promouvoir cela et nous ferons tout notre possible pour appuyer ces efforts.

Pour terminer, je tiens à remercier vivement les coprésidents de nous avoir réunis cette semaine. Nous sommes reconnaissants d'avoir eu cette occasion d'apprendre les uns des autres et d'évaluer les efforts que nous avons déployés jusqu'à présent dans une optique internationale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ali Jarbawi, Ministre de la planification et du développement administratif de l'Autorité palestinienne.

M. Jarbawi (Palestine) (*parle en anglais*) : Au paragraphe 2 de la Déclaration du Millénaire, les dirigeants du monde ont reconnu qu'ils étaient collectivement tenus

« de défendre, au niveau mondial, les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de l'équité. En tant que dirigeants, nous avons donc des devoirs à l'égard de tous les citoyens du monde, en particulier les personnes les plus vulnérables, et tout spécialement les enfants, à qui l'avenir appartient » (*résolution 55/2*).

Nous devons également rappeler que les dirigeants du monde ont réaffirmé leur volonté de tout faire pour assurer « le droit à l'autodétermination des peuples qui sont encore sous domination coloniale ou sous occupation étrangère » (*ibid.*, par. 4).

La Palestine se réjouit de cet engagement alors qu'elle s'efforce toujours de réaliser sa juste aspiration nationale à la liberté et l'indépendance. L'Autorité palestinienne nationale est déterminée à faire de la justice sociale et de l'égalité une réalité pour le peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est. Nous sommes déterminés à respecter les principes énoncés dans la Déclaration du Millénaire et à promouvoir la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Palestine. Nous faisons cela en dépit de l'occupation militaire prolongée de notre terre par Israël. Cette occupation est illégale et constitue le principal obstacle à notre réalisation des OMD. Elle doit cesser.

À la demande de l'ONU, nous avons fait état des progrès que nous avons accomplis dans la réalisation des OMD dans un rapport publié en juin. L'enseignement primaire universel et l'égalité des sexes dans le secteur de l'éducation sont des objectifs qui ont déjà été atteints et nous progressons à grands pas vers l'amélioration de la santé maternelle. Ces progrès ont été accomplis en dépit du fait que les enfants et les femmes enceintes sont toujours systématiquement retenus aux postes de contrôle militaires israéliens lorsqu'ils se rendent à l'école ou à des centres de soins tandis que nombre d'entre eux se voient totalement privés d'accès à ces institutions sociales vitales.

Par ailleurs, des améliorations des services de base ont été possibles grâce à des investissements importants et réguliers dans les infrastructures publiques, avec l'aide généreuse de la communauté internationale des donateurs. Mais, malheureusement, ces investissements essentiels sont souvent empêchés, et parfois reportés indéfiniment, par tout un ensemble complexe de restrictions imposées par l'occupation qui compromet notre développement dans tous les secteurs.

Outre l'imposition de restrictions à la gouvernance et au développement socioéconomique palestiniens, les autorités d'occupation israéliennes et les colons israéliens exploitent aussi systématiquement nos ressources naturelles, aux dépens du peuple palestinien. D'après un rapport de la Banque mondiale publié l'année dernière, les prélèvements par habitant palestinien de nos ressources en eau ne correspondent qu'au quart des prélèvements effectués par les Israéliens. Le même rapport a conclu que, selon les normes régionales, les Palestiniens sont ceux qui ont le moins accès à l'eau douce. Ceci n'est qu'un nouvel exemple de la façon dont l'occupation est source d'injustice et d'inégalité, et a des conséquences négatives importantes dans les domaines social, économique et politique. À cet égard, dans la conclusion de notre rapport intérimaire sur la réalisation des OMD, nous avons insisté sur le fait que nous sommes fermement convaincus que si l'occupation cesse, nous permettant ainsi de consolider le Gouvernement dans notre propre État souverain et indépendant, nous pourrions non seulement réaliser la plupart des OMD, mais aussi les dépasser d'ici à 2015.

Par ailleurs, dans la bande de Gaza, comme le Fonds monétaire international l'a signalé cette semaine, le taux de chômage est désormais de 37 %

– le taux le plus élevé au monde. On refuse au secteur privé de Gaza les matières premières de base nécessaires à la reconstruction des entreprises détruites par des attaques militaires israéliennes en 2010 et en 2009 et par le blocus illégal en cours. Mais, en Cisjordanie, où le secteur privé commence à se relever, à créer des emplois et à offrir des moyens de subsistance durables, le taux de chômage est de 16 % – son plus bas niveau depuis le début du millénaire.

Nous savons tous que des taux de chômage élevés entraînent la pauvreté, la famine et d'autres graves problèmes sociaux. Si l'on permet au statu quo de se prolonger, les inégalités socioéconomiques qui existent entre Gaza et la Cisjordanie prendront des proportions sans précédent, avec des conséquences tragiques pour la population civile, en particulier pour les enfants, les femmes et les plus démunis. Le blocus de la bande de Gaza doit être complètement levé et on doit nous laisser commencer le relèvement et la reconstruction de ce territoire. Dans le cas contraire, non seulement notre progression sur la voie des OMD restera entravée mais il est probable que nous régresserons.

En conclusion, je dois attirer votre attention sur le fait que, partout sur le territoire palestinien occupé, que ce soit en Cisjordanie, Jérusalem-Est compris, ou dans la bande de Gaza, nous voyons des souffrances humaines, des injustices et des inégalités, renforcées par des années d'occupation et de colonisation. Les politiques et pratiques illégales de l'occupation dressent en outre d'énormes obstacles sur la route de notre développement.

Ces souffrances, cette injustice et ces inégalités doivent cesser. Nous sommes résolus à faire en sorte que les familles palestiniennes – hommes, femmes et enfants – jouissent de leurs droits et bénéficient des mêmes droits et des mêmes chances que tous. Nous nous efforçons ce faisant de respecter le droit international et l'esprit de la Déclaration du Millénaire, et continuerons d'avancer sur cette voie.

Nous estimons que nous ne pourrions garantir l'égalité et la justice à tous nos citoyens que dans le cadre d'un État indépendant qui nous soit propre, dans lequel nous puissions vivre dans la liberté et la dignité. Nous savons que nous partageons cette vision avec la communauté internationale, et la Palestine exprime sa sincère gratitude à toutes les nations qui nous ont soutenus dans cette juste entreprise. Votre appui nous est plus que jamais nécessaire, tandis que nous nous

efforçons de finaliser le processus de développement et de consolidation des institutions de notre État avant l'Assemblée générale de l'année prochaine.

C'est là le pilier de nos aspirations à l'indépendance et à l'admission en tant que membre permanent au sein de la famille des nations, dans laquelle nous voulons jouer un rôle actif et positif pour soutenir l'état de droit et atteindre nos objectifs communs, y compris les OMD.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Alberto D'Alotto, Vice-Ministre des affaires étrangères de la République argentine.

M. D'Alotto (Argentine) (*parle en espagnol*) : Lorsque, en l'an 2000, la communauté internationale s'est réunie dans cette même ville de New York pour le Sommet du Millénaire, une étape importante a été franchie sur la voie d'un monde plus juste et plus équitable. Pour la première fois, les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) définissaient des paramètres fondamentaux, objectifs, concrets et tangibles pour le développement et l'élimination de la pauvreté, qu'il faudrait ensuite transformer en objectifs mesurables.

En nous engageant à atteindre ces objectifs, nous avons agi avec la ferme conviction que la solidarité, la coopération et un effort collectif étaient essentiels pour résoudre les problèmes de développement les plus urgents et les plus graves qui touchent les peuples du monde. Certains de ces objectifs étaient ambitieux mais atteignables; surtout, ils étaient tous au cœur de notre quête de la dignité humaine et du respect des droits fondamentaux de l'homme.

Bien que ces objectifs aient été ambitieux pour de nombreux États Membres, nous devons admettre que d'autres plaçaient la barre trop bas pour les pays développés et à la hauteur de nombre des pays à revenu intermédiaire. Voilà pourquoi la République argentine s'est imposé plusieurs paramètres supplémentaires.

Ainsi, nous avons considéré comme un objectif distinct la création d'emplois, que nous estimions cruciale pour nos efforts visant à parvenir aux résultats favorables que nous avons obtenus jusqu'ici. De plus, nous l'avons placée au cœur d'un ensemble de politiques qui nous permettraient de bien avancer sur la voie de la réduction de l'extrême pauvreté et de la

pauvreté et de l'amélioration de tous les indicateurs sociaux.

En 2007, l'Argentine a atteint l'objectif du taux de chômage fixé pour 2015. De plus, malgré la crise internationale qui a récemment frappé les marchés du travail dans la majorité des pays, l'Argentine a réussi à préserver ses niveaux d'emploi et le taux de chômage s'est maintenu en deçà de la cible de 2015. Conformément à la stratégie argentine, la place centrale accordée à un travail productif et de qualité a été assortie d'une politique décisive de transfert direct de revenus, laquelle a trouvé sa meilleure expression dans le lancement, dans le cadre de la protection sociale, d'un programme de revenu universel pour les enfants, qui aujourd'hui couvre plus de 3,6 millions de mineurs. Les résultats de cette initiative sont plus que prometteurs.

Par ailleurs, dès le départ, le Gouvernement argentin a mis en place pour les objectifs du Millénaire des structures spécialisées dépendant de la présidence, donnant ainsi le coup d'envoi d'un travail collectif et multidisciplinaire des divers départements de l'administration publique concernés.

Dans le cadre de l'analyse des indicateurs des progrès accomplis par l'Argentine dans la réalisation des OMD, je tiens à souligner les éléments suivants. S'agissant de l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim, l'objectif de réduction du taux de pauvreté à moins de 20 % d'ici à 2015 a été atteint au second semestre 2008, lorsque la proportion des pauvres dans la population est passée sous la barre des 15 %. À l'époque, le taux de pauvreté extrême avait baissé de 84 % et était de 4,4 %.

L'objectif de l'accès à l'éducation primaire pour tous était l'un des objectifs les plus aisément atteignables pour l'Argentine, où l'école primaire est obligatoire et gratuite depuis plus d'un siècle, mais nous avons également fait de gros progrès en direction d'objectifs plus exigeants, en particulier ceux liés à l'éducation secondaire, domaine dans lequel nous avons atteint quelques-uns des objectifs intermédiaires.

Dans la lutte contre le VIH/sida, les taux cibles de 2015 avaient été atteints dès 2007. Nous devons également souligner que l'Argentine a intégré à cet objectif la lutte contre d'autres maladies endémiques, comme la tuberculose et la maladie de Chagas, dans laquelle nous avons également accompli des progrès considérables.

Afin d'assurer un environnement durable, l'Argentine s'est fixé pour 2015 des objectifs qui exigent que tous les programmes et politiques nationaux respectent les principes du développement durable. Il faudra également inverser la tendance à la perte de ressources naturelles, et réduire des deux tiers le pourcentage de la population qui n'a pas accès à l'eau potable ou aux réseaux d'assainissement. En outre, nous voulons réduire de moitié le pourcentage des personnes vivant dans des logements qui ne sont pas aux normes ou dans des conditions de location irrégulières.

D'autres objectifs du Millénaire ont représenté des défis pour lesquels nous avons repoussé nos limites. Ce fut le cas, par exemple, lorsque nous avons envisagé de réduire de deux tiers la mortalité infantile – le taux général comme la mortalité des moins de 5 ans – et d'améliorer la santé maternelle, en réduisant la mortalité de 75 %.

Dans la Déclaration du Millénaire, sur la base des valeurs et principes essentiels qui donnent tout son sens au multilatéralisme, nous réitérons notre engagement à renforcer le respect de la dignité humaine et à promouvoir de meilleures conditions de vie pour tous. Depuis l'an 2000, nous nous sommes régulièrement réunis pour examiner les progrès accomplis dans ce but, y compris lors du Sommet mondial de 2005.

Dix ans après la mise en place des OMD et cinq ans à peine avant leur échéance, il convient de procéder à un examen honnête et en profondeur, afin d'ajuster notre cap au besoin. Nous ne croyons ni aux formules magiques ni à la facilité. Nous croyons plutôt aux vertus du multilatéralisme, au pouvoir de la solidarité et à la détermination pour honorer nos engagements. Nous croyons à l'effet multiplicateur engendré par l'identification des bonnes pratiques et des réussites.

Il ne s'agit pas d'une entreprise dans laquelle, s'ils veulent réussir, les pays individuels peuvent s'engager seuls. C'est l'une des raisons pour lesquelles mon pays est convaincu qu'il lui faut renforcer son processus d'intégration et de coopération, en particulier l'intégration régionale avec le Marché commun du Sud (MERCOSUR) et l'Union des Nations de l'Amérique du Sud.

Pour toutes ces raisons, nous espérons que les nations représentées ici et, en particulier, les pays dotés

des plus grandes ressources – les pays développés – honoreront les engagements qu'ils ont pris dans diverses enceintes à la suite de la Déclaration du Millénaire, tant en termes d'aide financière que de coopération internationale. Si ces engagements ne sont pas honorés, nombre des efforts consentis jusqu'à présent pour atteindre les objectifs d'ici à 2015 pourraient être très sérieusement compromis.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Afelee F. Pita, Chef de la délégation des Tuvalu.

M. Pita (Tuvalu) (*parle en anglais*) : Au début du mois, les Tuvalu ont célébré le dixième anniversaire de leur admission à l'Organisation des Nations Unies, en tant que cent quatre-vingt-neuvième État Membre. Notre admission en tant que Membre à part entière dans cet organe a été une expression de confiance, d'espoir et d'engagement à l'égard des nobles idéaux et des fondements de l'ONU. Notre espoir a été également étayé au même moment par l'adoption de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) par les dirigeants du monde lors du Sommet du Millénaire tenu il y a 10 ans. En tant que l'un des Membres les plus petits de l'ONU, les Tuvalu considèrent l'adoption de la Déclaration du Millénaire comme un immense défi à relever – avec sa promesse d'un ensemble convenu d'objectifs et de cibles mesurables et assortis de délais, pour lutter contre la pauvreté, la faim, les maladies, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes.

Nous sommes heureux de participer aujourd'hui à cette Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et nous reconnaissons pleinement la nécessité de passer en revue et d'accélérer les progrès réalisés, de réaffirmer nos engagements et de reconstruire nos partenariats pour atteindre les OMD d'ici à 2015. Il nous paraît aussi nécessaire que cet organe convienne d'une feuille de route ambitieuse, et des actions concrètes que les États Membres devront vigoureusement mener pour progresser sur la voie de la réalisation des OMD d'ici à la date visée.

Du point de vue des Tuvalu, pour atteindre les OMD, il faut d'abord que le Gouvernement s'engage à mettre en place les politiques et systèmes appropriés pour faciliter cette tâche. Deuxièmement, cet

engagement doit non seulement être mis en œuvre et appuyé par les partenaires de développement, mais, fait plus important, les pays développés doivent honorer leurs promesses sans plus attendre.

Dans le cas des Tuvalu, malgré des ressources limitées, conjuguées aux difficultés particulières que nous connaissons en tant que petit État insulaire en développement et pays parmi les moins avancés, figurant donc au nombre de ceux qui sont les plus exposés aux chocs extérieurs et aux catastrophes écologiques, nous avons pu faire au moins quelques progrès vers la réalisation de certains des OMD au cours des 10 dernières années.

Dans ce contexte, notre population ne souffre pas de l'extrême pauvreté et de la faim. Nous enregistrons des taux très élevés de scolarisation dans le primaire. La participation des femmes dans notre société est notable bien que leur représentation au Parlement demeure un problème. Les progrès en termes de réduction de la mortalité infantile sont quelque peu lents. L'accès à des soins de santé adéquats reste aussi problématique. De même, les améliorations apportées dans le domaine des soins de santé maternelle sont limitées. S'agissant de la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et autres maladies, les Tuvalu ont enregistré quelques succès, mais il reste encore beaucoup de progrès à faire.

De notre examen des OMD, nous avons tiré un enseignement très clair, à savoir que, même si nous avons avancé vers la réalisation des OMD, ces progrès peuvent être facilement et très rapidement annulés du fait de notre vulnérabilité économique et environnementale particulière. Dans ces conditions de fragilité économique, la crise financière et économique mondiale a eu des incidences négatives énormes sur l'économie des Tuvalu. La source principale des dépenses publiques des Tuvalu est son Fonds d'affectation spéciale, basé sur des investissements à l'étranger. Ces investissements ont été gravement affectés par la crise et il faudra du temps avant qu'ils ne retrouvent de la vigueur. En outre, les dépenses publiques ont énormément baissé, et les efforts pour atteindre les OMD ont donc été compromis. Une petite économie insulaire qui n'offre que peu de possibilités d'investissement interne comme celle des Tuvalu est extrêmement vulnérable à une situation économique qui échappe à son contrôle.

À la baisse du revenu est venue se greffer une hausse du coût des produits énergétiques. L'importation de combustible fossile pour alimenter notre population en électricité pèse considérablement sur l'économie des Tuvalu. Nous avons cruellement besoin de technologies fondées sur les énergies renouvelables et améliorant l'efficacité énergétique qui soient adaptées aux conditions des Tuvalu. Je tiens dans ce contexte à remercier le Gouvernement italien de son appui pour alimenter en énergie solaire le principal établissement scolaire secondaire public.

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée est un autre fardeau qui pèse lourdement sur la viabilité économique des Tuvalu. Lors d'une récente réunion sur la sécurité maritime tenue à Hawaï, il a été noté qu'environ 20 % des prises déclarées dans le Pacifique proviennent de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée. La pêche illégale, non déclarée et non réglementée dans notre zone économique exclusive par les pays pratiquant la pêche en eaux lointaines nous prive de l'une des maigres sources de recettes extérieures dont nous disposons. Remédier au problème de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée est un autre élément essentiel pour que nous progressions vers la réalisation des OMD.

Nous savons tous que les OMD sont liés entre eux et que leur réalisation requiert de solides partenariats entre pays développés et pays en développement. Cela est clairement dit dans l'OMD 8, qui énonce une responsabilité collective en termes de coopération et d'assistance internationales pour atteindre l'ensemble des OMD. Malheureusement, les progrès accomplis par les Tuvalu pour atteindre l'OMD 8 sont mitigés.

Eu égard aux aspects plus vastes du partenariat mondial, nous devons reconnaître avec une profonde consternation que l'absence de progrès dans les efforts pour remédier aux effets du changement climatique représente l'un des plus grands obstacles sur la voie de la réalisation des OMD. Malgré ce fait indéniable, de nombreux pays qui sont les principaux émetteurs de gaz à effet de serre ne prennent aucune mesure concrète pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Nous avons été profondément déçus par les résultats de la Conférence sur les changements climatiques de Copenhague en décembre. L'Accord dit de Copenhague est en fait une déclaration de discorde. Les promesses de financement sur deux ans de mesures

d'adaptation et d'atténuation en échange de demi-engagements de réduction des émissions ne sont pas le meilleur moyen pour entreprendre une action à long terme contre le changement climatique.

Dans ce contexte, ce dont nous avons besoin c'est d'un signe fort de la part des plus importants pays émetteurs de gaz à effet de serre indiquant que leurs gouvernements sont résolus à prendre des mesures décisives pour lutter contre le changement climatique. Faute d'une telle détermination et de telles mesures, il est très probable que l'on sera encore loin de réaliser les OMD d'ici à 2015, et il se pourrait même que l'on régresse par rapport aux progrès déjà faits.

Pour les Tuvalu, une action réelle contre les effets du changement climatique est essentielle à notre développement durable. Nous ne pouvons pas laisser la prochaine conférence de Cancun échouer comme celle de Copenhague. Les Tuvalu sont indéniablement parmi les pays les plus exposés du monde aux effets du changement climatique, en particulier à l'élévation du niveau des mers. Notre survie même est menacée par ce phénomène, et c'est la raison pour laquelle nos progrès vers la réalisation des OMD sont sérieusement entravés. En tant que petit pays insulaire constitué par un atoll corallien, toute notre existence repose sur un système naturel et vivant, et si celui-ci meurt, notre territoire disparaîtra.

À propos de l'OMD 8, les Tuvalu sont fermement convaincus que, outre les donateurs et partenaires de développement traditionnels qui sont Membres de l'ONU, Taiwan joue un rôle essentiel et utile pour aider de nombreux pays, notamment les Tuvalu, dans leurs efforts pour atteindre les OMD. Dans le contexte de la coopération et du partenariat mondiaux, les efforts permanents de Taiwan à cet égard devraient être pleinement reconnus par l'ONU. Par conséquent, les Tuvalu appellent humblement l'ONU et ses organes subsidiaires à trouver les moyens appropriés au sein de leurs systèmes respectifs pour accepter et prendre en compte la participation et la contribution utiles de Taiwan, de manière à mieux atteindre les cibles des OMD.

À l'horizon 2015, j'aimerais terminer par deux éléments clefs. Premièrement, la situation et les besoins atypiques des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés comme les Tuvalu doivent recevoir une attention toute particulière. Malgré les progrès importants que nous

avons accomplis dans la réalisation de certains des OMD, notre extrême vulnérabilité fait qu'il y a de fortes chances que ces progrès soient facilement et totalement annulés du jour au lendemain.

Deuxièmement, nous devons concentrer notre attention sur les responsabilités du monde développé. Une grande partie du débat concernant les OMD a porté sur les pays en développement et sur ce qu'ils doivent entreprendre pour remédier à leurs faiblesses qui les empêchent d'atteindre les OMD. Malheureusement, peu d'attention a été accordée au rôle clair que le monde développé doit jouer pour éviter que les problèmes des pays en développement ne s'aggravent. Si une solution n'est pas apportée à ces problèmes, ce sont les pays pauvres et petits comme les Tuvalu qui en subiront les conséquences.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Robert Guba Aisi, chef de la délégation de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

M. Aisi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement papouan-néo-guinéen, je remercie le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général d'avoir organisé ce sommet en vue de faire le bilan des résultats obtenus et d'examiner les moyens d'accélérer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

En 2000, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a signé, de concert avec 189 autres États Membres, la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), s'engageant ainsi à réaliser les huit objectifs du Millénaire d'ici à 2015. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a adapté et circonscrit les OMD en définissant 15 objectifs et 67 indicateurs dans le cadre de sa stratégie de développement à moyen terme pour la période 2005-2010. Les efforts que nous déployons pour mettre en œuvre les OMD sont exposés dans notre premier rapport national sur les OMD, qui date de 2004. Notre deuxième rapport sur les OMD a été complété récemment et est actuellement à l'examen. Ces rapports indiquent que nous avons été en mesure de faire des progrès considérables en ce qui concerne certains des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment les objectifs 2 et 4. Les travaux sont toujours en cours sur d'autres OMD qui constituent des défis.

Pour réaliser les OMD, le Gouvernement papouan-néo-guinéen se concentre actuellement sur une stratégie d'une durée de 20 ans consistant à transformer le secteur rural, où vivent 86 % de la population. Le plan stratégique de développement de notre pays pour la période 2010-2030 a identifié 10 zones, ou couloirs, de pauvreté dans le pays. Le but est de transformer ces couloirs en zones socioéconomiques solides dotées de meilleurs services de base, notamment des routes et des réseaux d'infrastructures essentielles, au cours des 20 prochaines années.

Notre objectif est d'atteindre un niveau de développement humain bien plus élevé au cours des 20 prochaines années. Nous voulons, d'ici à 2030, devenir un pays à revenu intermédiaire en faisant passer notre indice de développement humain de son niveau actuel de 0,51 à 0,7, et en augmentant considérablement le produit intérieur brut par habitant. Le plan stratégique de développement et le plan de développement à moyen terme de la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la période 2011-2015 sont axés sur la réalisation de ces objectifs. C'est dans ce contexte que notre pays atteindra les OMD. Ce faisant, nous avons fait des OMD une partie intégrante de notre politique de développement nationale. Au cours des cinq années restantes, la Papouasie-Nouvelle-Guinée intensifiera ses efforts pour tenter de respecter l'échéance de 2015.

Outre les efforts que j'ai mentionnés, des initiatives importantes ont été mises en route, qui devraient nous aider à faire des progrès dans la réalisation des OMD. Ces initiatives incluent la proposition actuelle de nommer 22 femmes députées au Parlement national, notre politique d'enseignement de base pour tous, la création du Bureau et du Ministère du changement climatique, une approche proactive en ce qui concerne l'établissement de partenariats avec les organisations de la société civile, et le recensement de 10 couloirs de pauvreté, que je viens de mentionner.

L'égalité des sexes est importante pour la réalisation de l'OMD 3. À cet égard, le Parlement national est saisi d'une proposition de nommer 22 femmes députées. Une fois adoptée, cette proposition donnera aux femmes les moyens de participer au processus politique de prise de décisions dans notre pays.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est résolue à multiplier ses efforts pour réaliser l'ODM 2, sur l'enseignement primaire universel. À cette fin, le Gouvernement a mis en place sa politique d'enseignement primaire universel et s'emploie à assurer un enseignement primaire gratuit à tous les enfants d'ici à 2015. Le Gouvernement consacre chaque année des fonds substantiels à l'exécution de cette politique importante, laquelle favorisera la réalisation des OMD.

Comme d'autres pays, le programme de développement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est compromis par le changement climatique et l'élévation du niveau des mers. Les îles Carteret, à Bougainville, et les îles du Duc d'York, dans la province de la Nouvelle-Bretagne orientale, sont deux exemples d'îles gravement touchées par la montée du niveau de la mer. C'est pourquoi il importe de traiter de la question du changement climatique, tant par le biais de projets d'adaptation et d'atténuation qu'en protégeant nos vastes forêts tropicales. Le Gouvernement a créé le Bureau du changement climatique et a récemment nommé un Ministre du changement climatique. Cette décision du Gouvernement vise à la réalisation de l'ODM 7.

Les services de santé et d'éducation sont assurés dans une large partie par les Églises. Le Gouvernement a suscité la participation de la société civile et des Églises en signant des partenariats de développement. Le financement de ces partenariats est désormais assuré par le budget annuel du Gouvernement national.

Le secteur privé a également un rôle important à jouer dans la réalisation des OMD, notamment pour ce qui est de la création d'emplois et du relèvement du niveau de vie de notre population. À cette fin, le Gouvernement a adopté une politique de partenariat public-privé afin de faciliter la contribution du secteur privé.

Les défis auxquels nous sommes confrontés dans la réalisation des OMD sont aggravés par la difficulté du terrain et la géographie physique de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Plus de 86 % de notre population vivent dans des zones rurales. Les infrastructures, les ressources humaines et le développement rural sont donc des priorités nationales. Depuis 2008, les efforts de développement financés par le budget national ont

été délibérément axés sur les programmes ruraux, par le biais de notre programme d'amélioration des services de district, qui inclut les marchés de district, l'approvisionnement en eau dans les zones rurales, l'agriculture, les télécommunications rurales et la fourniture d'énergie, y compris l'énergie renouvelable. Jusqu'à présent, environ 500 millions de dollars ont été consacrés au programme d'interventions rurales.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est déterminée à poursuivre ce programme, qui améliorera la qualité de vie de notre population rurale. À cet égard, nous prenons note de la déclaration faite par M^{me} Helen Clark, Administratrice du Programme des Nations Unies pour le développement, sur l'importance de l'amélioration de l'accessibilité aux services de base pour la majorité rurale. Nous avons fait la preuve de notre engagement en finançant nos programmes pro-ODM, tout simplement parce que cela est également notre priorité en matière de développement.

Au cours des cinq prochaines années, le Gouvernement papouan-néo-guinéen engagera des fonds considérables par le biais de son plan de développement à moyen terme pour la période 2011-2015 afin d'accélérer la réalisation des OMD. Quatre provinces ont déjà été désignées « provinces pilotes » où seront testés nos nouveaux programmes visant à accélérer la réalisation des OMD. Nous souhaiterions rappeler à nos partenaires de développement les engagements conjoints que nous avons pris dans le cadre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra de rassembler et d'aligner nos ressources afin de pouvoir accélérer la réalisation des OMD et d'assurer leur viabilité au-delà de 2015, et nous voudrions les encourager à concrétiser ces engagements.

Enfin, les questions de collaboration régionale et de partenariat, telle la coopération Sud-Sud, sont d'une importance critique. Ces principes ont été énoncés à la réunion ministérielle Asie-Pacifique sur les OMD, qui s'est tenue à Jakarta (Indonésie) les 3 et 4 août et qui a abouti à l'adoption de la Déclaration de Jakarta, que ma délégation appuie sans réserve et qu'elle recommande à l'examen de l'Assemblée générale. Nous remercions l'Indonésie du rôle moteur qu'elle a assumé à cet égard.

La séance est levée à 14 h 50.